

# Conjoncture

LE MENSUEL DES DÉCIDEURS

Chambre Française  
de Commerce et d'Industrie  
du Maroc  
www.cfcim.org  
54<sup>e</sup> année  
Numéro 972  
15 juillet -  
15 septembre 2015  
Dispensé de timbrage  
autorisation n° 956

L'INVITÉE DE CONJONCTURE  
AICHA ECH-CHENNA



## Le monde rural au Maroc

SETTAPARK, le nouveau  
parc industriel de la CFCIM au  
service des entreprises.

Le PPP, nouvel outil pour appuyer  
les grandes stratégies marocaines.

Le Togo séduit les entreprises  
marocaines.

L'objectif n° 1 de KIMIA AFRICA  
2015 : mettre en valeur les  
professionnels marocains du  
secteur.

L'actualité vue par le Service économique de l'Ambassade de France

Le Coin des Adhérents : Nouveaux Adhérents CFCIM - Opportunités d'affaires - Emploi



Quelle banque peut m'offrir  
le service personnalisé  
que j'attends ?



## Clientèle Internationale

Vous êtes **expatrié** au Maroc. La BMCI est là pour vous accompagner dès votre installation, et tout au long de votre séjour, à travers un dispositif dédié :

- Des conseillers spécialisés à votre écoute
- Des services sur mesure et des tarifs privilégiés
- Un accompagnement personnalisé sur l'ensemble de vos projets
- Et des avantages si vous êtes client BNP Paribas

# Editorial



Jean-Marie GROSBOIS  
Président

## Après Renault, PSA confirme le savoir-faire du Maroc dans le secteur automobile.

« La CFCIM ne pouvait que  
saluer l'arrivée du groupe PSA. »

La success-story du secteur automobile au Maroc a tourné le 19 juin dernier une nouvelle et réjouissante page avec la signature d'un accord industriel entre le Président du Directoire de PSA, Carlos Tavares et Moulay Hafid Elalamy, Ministre marocain de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique, en présence de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Sept ans après Renault, PSA compte bien faire de la région Afrique et Moyen-Orient le troisième pilier de sa croissance, après l'Europe et la Chine. Carlos Tavares a ainsi annoncé que PSA ouvrirait une usine en 2019 sur la commune d'Ameur Sefia, près de la zone franche de Kénitra, représentant un investissement de 557 millions d'euros pour une capacité initiale de 90 000 véhicules produits annuellement.

Ce projet industriel ambitieux a été conçu pour répondre aux besoins des clients marocains et de la région. A terme, PSA souhaite atteindre une production de 200 000 véhicules par an, ce site générant 4 500 emplois directs et quelque 20 000 emplois indirects chez les équipementiers.

La Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM) a toujours accompagné l'émergence de ce secteur et les opérateurs qui contribuent à sa réussite. En avril dernier à Tanger, nous avons initié, pendant la 2<sup>ème</sup> édition du Salon de la Sous-Traitance Automobile organisé par l'Association Marocaine pour l'Industrie et le Commerce de l'Automobile (AMICA), une mission de prospection B to B ouverte aux entreprises françaises spécialisées dans l'équipement automobile.

Fort de sa position géographique et de son savoir-faire, le Maroc a déjà montré avec l'installation de l'usine Renault à Tanger qu'il était déterminé à prendre une place importante dans la production mondiale automobile. D'ailleurs, d'ici 2017, le Royaume se positionnera au 19<sup>ème</sup> rang mondial des assembleurs de véhicules.

La CFCIM ne pouvait que saluer l'arrivée du groupe PSA et continuer, en accompagnant les entreprises, à participer, avec son expertise et à sa mesure, au développement extraordinaire du secteur automobile au Maroc.



Conjoncture est éditée par la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc ►► 15, avenue Mers Sultan - 20130 Casablanca.

Tél. LG : 05 22 20 90 90. Fax : 05 22 20 01 30. E-mail : [conjoncture@cfcim.org](mailto:conjoncture@cfcim.org). Site Web : [www.cfcim.org](http://www.cfcim.org) ►► **Directeur de**

**la publication** Jean-Marie Grosbois ►► **Rédacteur en chef** Philippe Confais ►► **Président du Comité de rédaction**

Serge Mak ►► **Secrétaire de rédaction-journaliste** Franck Mathiau ►► **Directrice Communication-Marketing** Wadad Sebti ►►

**Ont collaboré à ce numéro** Philippe Baudry, Laurence Jacquot, Société de Bourse M.S.IN, Rachid Hallaouy (journaliste), Frédéric Goux,

les administrateurs et collaborateurs de la CFCIM ►► **Agence de presse** AFP ►► **Crédits photos** CFCIM, Fotolia, DR ►► **Conception graphique** Sophie Goldryng

►► **Mise en page** Mohamed Afandi ►► **Impression** Direct Print (Procédé CTP) ►► ISSN : 28 510 164 ►► Numéro tiré à 13 500 exemplaires.



**PUBLICITÉS** **Mariam Bakkali** Tél. : 05 22 93 11 95 - 05 22 93 81 28 GSM : 06 61 71 10 80 [mariam.bakkali@menara.ma](mailto:mariam.bakkali@menara.ma)  
**Anne-Marie Jacquin** Tél. : 05 22 30 35 17 GSM : 06 61 45 11 04 [jacquin\\_annemarie@yahoo.fr](mailto:jacquin_annemarie@yahoo.fr)  
**Nadia Kaïs** GSM : 06 69 61 69 01 [kais.communication@gmail.com](mailto:kais.communication@gmail.com)



**Avec Afriquia Gaz, développez vos performances  
et soyez leaders dans l'économie d'énergie.**

Avec Afriquia Gaz, choisissez pour votre entreprise les meilleures solutions d'optimisation d'énergie. Entreprises citoyennes du tissu économique marocain, nous rejoignons votre vision et vous proposons d'améliorer votre efficacité énergétique.

Afriquia Gaz s'attache à vous hisser en haut des échelons et faire de vous un acteur de l'économie d'énergie.

[www.afriquiagaz.com](http://www.afriquiagaz.com) - Email : [afriquiagaz@akwagroup.com](mailto:afriquiagaz@akwagroup.com)

# Sommaire

## ActusCFCIM

- 6 Les insuffisances de l'industrie culturelle au cœur d'un débat à TBS Casablanca.
- 8 Immobilier au Maroc : crise ou pas crise ?
- 10 SETTAPARK, le nouveau parc industriel de la CFCIM au service des entreprises.
- 12 Mohamed Tassafout : « Chaque entreprise mène son processus de changement de sa propre manière ».

## EchosMaroc

- 18 Forum adhérents avec Samir Mohamed Tazi, Directeur des Entreprises Publiques et de la Privatisation au Ministère de l'Economie et des Finances.
- 20 Service économique de l'Ambassade de France.
- 22 Indicateurs économiques et financiers.
- 24 L'invitée de Conjoncture : Aïcha Ech-Chenna, Présidente de l'Association Solidarité Féminine.



## ZOOM

### Le monde rural au Maroc

- 28 Monde rural, entre progrès significatifs et déficits chroniques.
- 30 Point de vue de Mohamed Zaari, Directeur Général, chargé du déploiement des programmes à la fondation Zakoura
- 32 Infrastructures rurales, des impacts positifs sur les indicateurs sociaux des ruraux
- 34 Interview de Mehdi Alioua, Docteur en Sociologie, Professeur Assistant à Sciences Po Rabat de l'Université Internationale de Rabat
- 36 Tourisme rural, un potentiel sous-exploité
- 38 Interview de Mohammed Benmoussa, Economiste.



## Regardsd'experts

- 42 **Juridique SI** : l'heure de la cyberguerre est arrivée !

## On en parle aussi...

- 44 Depuis plus de 10 ans, les usagers de drogues dures de Tanger sont pris en charge quotidiennement par l'association Hasnouna et son Centre Médico-Psychologique.



## Christian Marcou, Directeur du Cabinet Evolution : « Notre objectif est d'optimiser la formation avec un volet pratique plus important ».

**L**e 26 février 2015, la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM) signait un accord de partenariat avec le Cabinet Evolution, filiale du Groupe français Escale MPS Formation. L'objectif de ce rapprochement : renforcer et développer l'offre de formation professionnelle de la CFCIM sur le territoire marocain. Le CEFOR Entreprises accompagne les dirigeants et les DRH dans toutes les étapes du processus de formation continue en interne. Il veille également à être en permanence en adéquation avec les besoins réels des entreprises. Le Cabinet Evolution, basé sur le Parc d'Activité Oukacha 2 à Ain Sebaâ, complète l'offre du CEFOR Entreprises avec notamment un terminal logistique « grandeur nature » destiné à la formation pratique dans ce secteur. Conjoncture a rencontré Christian Marcou, Directeur du Cabinet Evolution. \*



### INTERVIEW

**Conjoncture :** Christian Marcou, 4 mois après l'installation du Cabinet Evolution à Casablanca, quel premier bilan tirez-vous de votre activité ?

**Christian Marcou :** Un premier bilan très encourageant. Nous disposons d'un local de 3 000 m<sup>2</sup> sur lequel nous avons aménagé toutes les salles de formation. A titre d'exemple, nous pouvons maintenant lancer nos formations hygiène et propreté des locaux, incendie, gestes et postures, mais aussi nos programmes de langues en français et en anglais, l'accueil téléphonique et toutes les tâches liées à l'administratif. Mais il est vrai que notre produit « star », c'est la formation en logistique et supply chain. C'est un enjeu très important pour le Maroc avec le développement de la logistique, des infrastructures et des transports et nous sommes le seul organisme de formation dans le Royaume à disposer d'une plateforme logistique grandeur nature de 1 000 m<sup>2</sup>, entièrement équipée avec la gamme complète des engins opérationnels. Nous pouvons ainsi, sur un seul site, enseigner la théorie et ensuite confronter les gens que nous formons à toutes les données pratiques du métier en recréant toutes les étapes de cette activité, de la préparation de commande au stockage et à l'expédition. Ce type de formation, très proche de la réalité, intéresse beaucoup les grands acteurs du marché.

**La grande nouveauté de cette année, c'est le rapprochement entre le CEFOR Entreprises et le Cabinet Evolution pour couvrir tous les secteurs de la formation professionnelle. Quels sont vos objectifs ?**



**CHRISTIAN MARCOU,**  
Directeur du Cabinet Evolution.

Notre objectif est d'abord d'unir nos savoir-faire, nos forces et d'être là sur tous les secteurs qui se développent en ce moment au Maroc. Je parlais tout à l'heure de la formation en logistique. La région de Tanger a d'énormes besoins, il faut les identifier et nous adapter. Je pourrais également parler du Grand Casablanca et de son développement industriel, de Kénitra, des ports et la liste est longue. Nous voulons aussi innover. Nous travaillons, par exemple, sur la création d'un restaurant d'application qui permettra de former, encore une fois en grandeur nature, tous les métiers de la restauration, de la cuisine au service et à la gestion.

**Être proche des entreprises et proposer des formations en phase avec la réalité, c'est la volonté du Groupe Escale en France ?**

Le Groupe Escale est installé dans la banlieue de Grenoble en Isère en France, compte 17 agences dans la région et nous réalisons un chiffre d'affaires de 8 millions d'euros. Nous sommes donc l'un des acteurs majeurs de la formation et de la réinsertion professionnelle en France dans des domaines très larges qui vont de la logistique au bâtiment, en passant par l'hygiène-propreté des locaux, la bureautique et la restauration. Notre objectif est d'optimiser la formation avec un volet pratique important et toujours adapté à la réalité du métier que nous enseignons. En ce qui concerne la restauration, par exemple, nous disposons de deux restaurants d'application en centre-ville, hors campus, qui sont ouverts à tout le monde et qui sont pilotés par des cuisiniers et des serveurs en formation. \*

► Propos recueillis par Franck Mathiaua

# AIRFRANCE



FRANCE IS IN THE AIR



**NOUVEAU !**  
**AIR FRANCE vous facilite la vie !**

**Réservez et Payez votre billet par Carte Bancaire Locale  
en Dirhams sur [www.airfrance.ma](http://www.airfrance.ma)**

## Les insuffisances de l'industrie culturelle au cœur d'un débat à TBS Casablanca.



**D**es budgets de sponsoring limités, un statut de manager d'artistes flou et des artistes en quête de reconnaissance : le management de projets artistiques et culturels au Maroc, thème de la dernière conférence thématique de la saison de Toulouse Business School Casablanca organisée le 16 juin 2015 sur le Campus de la CFCIM à Aïn Sebaâ, souffre de plusieurs insuffisances. Autour de Meryem Lahlou, modératrice et consultante en marketing-communication chez Compétence Plus, plusieurs personnalités sont intervenues : Neila Tazi, Fondatrice et Administratrice d'A3 Groupe-Rezo Event, Présidente fondatrice et déléguée de l'Association Yerma Gnaoua, Promotrice du célèbre Festival Gnaoua et Musiques du Monde d'Essaouira, Nour-Eddine Lakhmari, réalisateur (CasaNegra, Le Regard, Zéro, El Kadia), Reda Labradi, agent manager (EKO, Saad Lamjared, Hamaqa, Hamza Filali, Rachid Rafik) et Directeur Général d'O'MyProd et Haytham Miftah, comédien (série L'Couple).

En introduction aux débats, Meryem Lahlou pose la problématique du thème sous plusieurs angles. Quel état des lieux peut-on faire du management d'artistes au Maroc ? Que gagnent les artistes à avoir des managers ? Quelle formation doit avoir un manager ou promoteur d'artistes ? Quelles sont les missions du manager d'artistes ? Comment s'inscrivent les festivals dans la promotion des jeunes artistes et talents confirmés ? Pour Reda Labradi, le management artistique est une mission difficile. A ses yeux, il faut trouver l'équilibre entre un artiste qu'il considère comme une « espèce qui vient d'une autre pla-

nète » et les promoteurs de spectacle. « La particularité de ce domaine est que nous ne sommes pas facilement acceptés. Le manager défend plus ses intérêts économiques que ne conseille son artiste » déclare-t-il. Le manager doit s'armer de patience, être un bon négociateur qui sait vendre tout en trouvant l'équilibre avec ses artistes.

Pour Neila Tazi, le manque de managers artistiques se fait sentir au Maroc. L'écosystème autour de l'artiste est faible, « une volonté de ne pas encourager le métier de manager » commente-t-elle. S'il est difficile selon elle de créer un festival, c'est encore plus difficile de le maintenir. La volonté politique est primordiale pour développer l'écosystème de l'artiste, souligne-t-elle.

Pour sa part, Nour-Eddine Lakhmari reconnaît que l'artiste est très vulnérable au Maroc. La culture et l'art, à ses yeux, peuvent être rentables. Le besoin de managers avertis devient vital pour prendre en main l'artiste et le conseiller, surtout que certains acteurs détruisent leur carrière à cause d'un problème d'égo, d'où la nécessité d'un statut de manager artistique pour les accompagner et défendre leurs intérêts.

Haytham Miftah souligne pour sa part que l'artiste n'est pas accepté par la société. Il reste stéréotypé dans l'image, le rôle qu'il a joué à la télévision et en devient prisonnier. Le manque de managers pouvant conseiller l'artiste aggrave cette situation.

La culture ne doit pas être un luxe, c'est un vecteur économique qui est bénéfique pour un pays, son image et son économie, ont conclu les participants, appelant à un sursaut global autour de ce secteur. \*

**tbs**  
Toulouse Business School  
**CASABLANCA**

## Nouveau programme DMO de TBS Casablanca en formation initiale (Bac.+3)

**DEPUIS 2014**, un nouveau programme destiné aux Bacheliers et au Bac. +1 est proposé sur le Campus de la CFCIM en partenariat avec Toulouse Business School : le Diplôme en Management des Organisations (DMO).

C'est un programme académique de formation en management sur 3 ans à vocation professionnelle et internationale. Objectif : former des managers de terrain, capables de s'insérer rapidement dans les fonctions du marketing, de la gestion, du commercial ou de l'export.

Conditions d'accès : dossier de candidature, concours et entretien. Prochaines dates de concours : les 12 et 26 septembre 2015.

Informations sur  
[www.tbs-education.ma](http://www.tbs-education.ma)  
Tél : 05 22 34 42 42

# Le Concours Création d'Entreprise de TBS Casablanca : place à l'innovation !

**S**amedi 6 juin 2015, a eu lieu la deuxième édition du Concours Création d'Entreprise, organisé par le Mastère Entrepreneurial de TBS Casablanca, en collaboration avec l'Association des Etudiants Camerounais au Maroc (CASAM). Après un débat passionnant, les projets ont été classés selon différents

critères : innovation, faisabilité, engagement des porteurs de projet, présentation, structure du dossier, impact économique et culturel, coup de cœur. Les prix décernés aux lauréats étaient constitués de tablettes numériques, d'ouvrages en finance, etc. Les projets les mieux notés ont été ceux de Anass Rhazi, Karim Essafai et Marcellin Nguoze. \*

## Le Forum Avenir et Perspectives Métiers de TBS Casablanca : un contact gagnant avec les entreprises.

**L**a deuxième édition du Forum Avenir et Perspectives Métiers de TBS Casablanca a été organisée le samedi 30 mai 2015. Une quinzaine d'entreprises ont répondu à l'invitation de TBS Casablanca sur le Campus de la CFCIM : L'Oréal, Centrale Automobile Chérifienne, Pharma5, Hmizate.ma, Schneider, DELL, 2minutes.ma, Léoni wiring system, Attijariwafa bank, BNP Paribas, Réseau Entreprendre, Stagiaires.ma, Rekrute.com, Huawei, EDS/Cosmosoft... Au programme, des ateliers métiers animés par des Alumnis,



des conférences sur le marché de l'emploi au Maroc, des séances de speed coaching sur les outils de recrutement : CV, lettre de motivation et entretien. Tout ce dispositif a été mis en place par le service Career starter de l'école, dont l'objectif est l'employabilité des étudiants de TBS Casablanca.

Le forum s'est clôturé par une conférence sur les nouveaux modes de management, animée par M. Pierre Hurstel et 4 alumnis. A l'issue de ce Forum, une vingtaine

de stages et d'emplois ont été proposés aux étudiants de TBS Casablanca. \*

## Campus de la CFCIM : calendrier des formations

Dans le cadre de leur partenariat, le CEFOR Entreprises, Centre de Formation de la Chambre Française du Commerce et d'Industrie du Maroc et le Cabinet Evolution vous proposent de construire avec vous vos formations en logistique et supply chain.

Situé à Casablanca, le centre de formation de 3 000 m<sup>2</sup> comprend une plateforme pédagogique de 1 000 m<sup>2</sup> équipée suivant les normes internationales avec des espaces pédagogiques pour enseigner l'optimisation des opérations logistiques à savoir :

- Le rayonnage lourd
- Les casiers
- Le dynamique
- Les convoyeurs
- Les chariots élévateurs électriques
- Les chariots élévateurs avec pinces
- Les chariots à mat rétractable
- Les transpalettes électriques à conducteur porté
- Les logiciels de gestion

Nos formations se font en alternance de modules théoriques et de cours en plateaux

techniques avec une mise en situation directe en entrepôt pédagogique logistique

### Modules de formations :

#### Conduite des engins CACES : 2 jours

##### Objectif :

- Formation à la conduite de tout type d'engins de manutention et de stockage
- Conduite en sécurité
- Préparation aux tests CACES

#### Prévention et sécurité : 3 jours

##### Objectif :

- Signalisation et règles de circulation
- Règles propres aux bâtiments de stockage
- Gestes et postures
- Risques professionnels
- Sécurité liée aux chariots automoteurs
- Vérification avant la prise de poste
- Stabilité du chariot
- Plaque de charge
- Gerbage-dégerbage
- Pictogrammes de manutention et symboles

de produits dangereux

#### Expédition : 2 jours

##### Objectif :

- Le contrat de transport
- Les documents d'expédition
- Planification et organisation des expéditions
- Contrôle
- Direction des opérations de chargement

Le CEFOR Entreprises se tient à votre disposition pour toute information complémentaire, notamment pour étudier avec vous la réalisation de formations sur mesure. Pour toute autre information et inscription :

► **Contact : Rédouane Allam**  
**Responsable Formation et Partenariats**  
rallam@cfcim.org  
Tél. : 05 22 35 02 12 - Fax : 05 22 34 03 27  
GSM : 06 67 03 03 25  
E-mail : cefor@cfcim.org

## Immobilier au Maroc : crise ou pas crise ?

**L**e 22 mai 2015, l'Association des Amis de l'Institut d'études économiques et juridiques appliquées à la Construction et à l'Habitation, en partenariat avec l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme (INAU), l'ICH-Paris et Carré Immobilier organisaient à la CFCIM à Casablanca la 8<sup>ème</sup> édition du séminaire d'actualité ICH consacré à l'actualité du secteur immobilier dans le monde et au Maroc.

L'édition 2015 a réuni environ 200 professionnels de l'immobilier, dont des spécialistes nationaux et internationaux du secteur, autour de thématiques variées comme la conjoncture mondiale et l'immobilier, le projet de réforme de la copropriété des immeubles bâtis et l'OPCI.

Conjoncture a rencontré l'un des organisateurs et intervenants de ce séminaire, William Simoncelli, MRICS, Directeur Général de Carré Immobilier. \*

### INTERVIEW

**Conjoncture : C'était l'un des thèmes abordés pendant ce séminaire d'actualité, y'a-t-il une corrélation entre la situation de l'immobilier au niveau mondial et la situation au Maroc ?**

**William Simoncelli :**

Oui. Ces dernières années, les investissements ont été freinés et il est indéniable que la crise mondiale ne les a pas rassurés. Mais nous avons constaté aussi que dans certains pays comme l'Angleterre, les investisseurs ont montré une certaine confiance et ont continué à acheter massivement des actifs immobiliers avec des rendements très faibles. Londres est en train de se transformer en bulle spéculative. Attention, le retour de bâton est peut-être plus proche qu'on ne le croit. Au Maroc, nous avons connu les effets de la crise en Europe dès 2009 à Marrakech, par exemple, où l'investissement étranger a considérablement diminué. C'est la raison



**WILLIAM SIMONCELLI,**

**MRICS, Directeur Général de Carré Immobilier.**

pour laquelle le marché a chuté rapidement. Les prix ont baissé à Marrakech de 30 à 40 %, alors qu'ils sont restés plutôt stables à Casablanca et Rabat.

**L'immobilier au Maroc, vraie crise ou léthargie ?**

Il n'y a pas réellement de crise de l'immobilier au Maroc, mais nous sommes face à un marché qui s'est petit à petit figé. La hausse des prix, la difficulté d'accéder au crédit et la stagnation du pouvoir d'achat de la classe moyenne n'ont pas permis de « tonifier » le marché. Enfin, l'offre, même si elle abondante, ne correspond plus à la demande. Les professionnels construisent des appartements avec les mêmes règles que dans les années 90. La population a changé et les besoins aussi. D'ailleurs, regardez le marché..., les promoteurs qui s'adaptent réussissent plutôt bien. \*

► Propos recueillis par Franck Mathiau

## Colloque Ferroviaire Maroc : découvrez le haut potentiel du Maroc.

La CFCIM, Business France et la Fédération des Industries Ferroviaires (FIF) organisent un colloque ferroviaire à Casablanca et Rabat du 26 au 28 octobre 2015 à destination des PMI et ETI du secteur ferroviaire, des équipementiers et fournisseurs de matériel roulant ou d'infrastructures. Objectif de ce colloque : renforcer ou établir des contacts avec les donneurs d'ordres du marché marocain.

Les Clusters d'Entreprises français, regroupés au sein de la FIF dans « Railway Business Clusters », ont confirmé l'importance du Maroc pour l'industrie ferroviaire française. Dans le cadre du contrat-cadre 2010-2015, qui bénéficie d'une enveloppe budgétaire de 33,8 Mds DH (3,3 Mds EUR), 20 Mds DH sont destinés à la première phase de la construction de la LGV (Tanger-Casablanca, 350 km, à fin 2017) et 13,8 Mds DH au programme global de l'ONCF. Les chantiers sont nombreux : renforcement du parc roulant, modernisation des gares, doublement et triplement des voies, amélioration de la qualité des services, maintenance des équipements, fourniture, ingénierie,

électrification, signalétique, sécurité, maîtrise d'œuvre, assistance à maîtrise d'ouvrage, construction de plates-formes logistiques avec ports secs, etc.

Le secteur ferroviaire au Maroc offre un fort potentiel : formation dans les métiers du ferroviaire, sous-traitance ferroviaire (câbles, signalisation, etc.), sécurité, réhabilitation.

Plusieurs projets de développement du transport urbain sont planifiés dans les grandes villes du Royaume à Casablanca (nouvelles lignes de tramway et RER), Rabat, Marrakech, Tanger, Fès, Agadir... Par ailleurs, le développement d'un partenariat stratégique entre L'Etat marocain et Alstom pour la production locale spécialisée, destinée à l'export, avance : création de 5 000 emplois à terme.

Contact : Khadija ELIDRISSI Chef de Projet

Tél : (+212) (0) 522 43 96 06

kelidrissi@cfcim.org

# HUBEI TIANYI TRADING CO., LTD.

## PRODUCTION

Established by the approval of the ministry of commerce of People's Republic of China, Our company is mainly handling the import and export of Medicines and health products. Our business scope covers Chinese pure bee honey, syrup honey, fresh royal jelly, bee pollen, and other bee products., We also undertake agency business, processing and assembling trade, compensation trade and various kinds of cooperation.

Our company has its own investment in factories and syrup honey production workshop. Excellent product quality. To meet the needs of different customers abroad.

Under the aim "abiding by the contract , Keeping our promise, equality and mutual benefit and developments", we now have business connections with more than 30 countries and areas. We honestly thank those who have supported and helped us and shall try our best to provide better cooperation to foreign enterprises so as to develop and benefit together.



SYRUP  
HONEY



## HUBEI TIANYI TRADING CO.,LTD

Add :Room 6-H, 316 Xinhua Road, Wuhan,China

Tel :+86-27-85787660, +86-13307171465

Fax:+86-27-85787660

Email : 244532355@qq.com Mr. Wu Yingzheng

## OFFICE IN MOROCCO:

**Ste. Dynamic Orient Sarl**

Add : No.516, Bd Abdellah Ben Yacine, 3Eme

Etage, No.6, Casablanca, Morocco

Mobile :00212 69 3442721 00212 66 1842443

Email : chileli@126.com

## SETTAPARK, le nouveau parc industriel de la CFCIM au service des entreprises.

Après les parcs de Bouskoura et d'Ouled Salah, le parc industriel de Settat est en phase de commercialisation. La région Chaouia-Ouardigha veut ainsi se positionner comme un nouveau pôle industriel attractif à proximité du Grand Casablanca. Sur 20 hectares, la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM), en partenariat avec le Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique, la commune de Settat et le CRI, propose 85 lots industriels parfaitement viabilisés. Equipé, avec des prestations uniques au Maroc qui ont d'ailleurs fait la renommée des autres parcs de la CFCIM, le parc industriel de Settat propose les services de téléphonie, de fibre optique, de vidéosurveillance et de ramassage des déchets. Il met également en place de nombreux autres équipements : un restaurant, des commerces, un guichet unique pour l'aide à la création d'entreprise et l'assistance à l'obtention des permis de construire, ainsi qu'une bourse de l'emploi.

Le prix de location moyen est de 5 dirhams le m<sup>2</sup> par mois. Les objectifs de la CFCIM et de ses partenaires sont clairs : la création de 7 000 emplois et un investissement global avoisinant le milliard de dirhams, dont la moitié en IDE. Ce projet a nécessité un investissement global de 95 millions de dirhams. Avec un tel prix moyen de location, à 25 minutes seulement de l'Aéroport Mohammed V de Casablanca et un accès direct par l'autoroute, Settapark s'annonce déjà comme un grand succès. Conjoncture a rencontré Mounir Benyahya, Directeur chargé des Parcs Industriels à la CFCIM. \*



### INTERVIEW

**Conjoncture : Mounir Benyahya, où en est la commercialisation de Settapark ?**

**Mounir Benyahya :**

Mounir Benyahya : 46 % des espaces ont déjà été réservés par des clients et nous disposons maintenant de lots livrables, sur lesquels tous les travaux techniques ont été effectués. Une entreprise qui souhaite s'installer immédiatement peut le faire avec un tarif de location du terrain à partir de 5 dirhams le m<sup>2</sup>. Il faut aussi rappeler qu'en plus de ce tarif de location très avantageux, notre offre est un véritable package incluant de nombreux avantages pour les entreprises et leur personnel. En quelque sorte, nous avons tout fait pour que l'industriel ne s'occupe que de son activité. Le reste, nous le fournissons, que ce soit le



**MOUNIR BENYAHYA,**

**Directeur chargé des Parcs Industriels à la CFCIM.**

gardiennage, le nettoyage, les services bancaires, la restauration collective...

**À partir de quelle superficie, une entreprise peut-elle s'installer à Settapark ?**

C'est une bonne question parce que justement nous avons prévu de nous adresser à toutes les tailles et activités d'entreprises. Cela commence à 500 m<sup>2</sup> pour aller jusqu'à 5000 et plus. Notre formule est particulièrement intéressante pour les PME qui n'ont pas forcément de capital à investir dans leurs locaux. La formule locative est déductible des impôts et elle permet à une entreprise de commencer son activité avec 0 dirham d'investissement dans le foncier. D'ailleurs, quasiment la moitié de nos espaces sur l'ensemble des parcs de la CFCIM sont occupés par ce type d'entreprises. \*

► Propos recueillis par Franck Mathiau



## Bientôt disponible

Nos rapports condensent des mois de recherches approfondies menées par nos analystes travaillant sur le terrain.

*«Des informations essentielles pour ceux qui envisagent de travailler dans le pays.»*  
- Financial Times



**OXFORD  
BUSINESS  
GROUP**

**THE INSIDE EDGE**  
www.oxfordbusinessgroup.com  
morocco@oxfordbusinessgroup.com



## COFACE MAROC SE RENFORCE EN DEVENANT **ASSUREUR-CRÉDIT**

COFACE MAROC SA, société anonyme avec conseil d'administration au capital de 50 000 000 dirhams ■ Entreprise régie par la loi n°17-99 portant code des assurances

Installé au Maroc depuis 2007, le groupe Coface vient d'obtenir l'agrément d'assurance et de réassurance des autorités de régulation et propose désormais directement aux entreprises marocaines des solutions d'assurance-crédit.

En plus des services de recouvrement et d'information, les entreprises marocaines vont bénéficier de l'expertise de Coface dans le domaine de la prévention et de la protection des risques de crédit liés à leurs transactions commerciales sur leur marché domestique et export.

**Coface propose le plus large réseau du marché avec 67 pays de présence directe et consolide sa position de leader en Afrique avec 14 pays d'implantation sur le continent.**



[www.coface.ma](http://www.coface.ma)

**coface**  
FOR SAFER TRADE

## Mohamed Tassafout : « Chaque entreprise mène son processus de changement de sa propre manière ».

La Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM) et sa Commission Enseignement, Formation et Ressources Humaines organisaient, lundi 15 juin dernier à Casablanca, une réunion d'information animée par Mounia BENCHIDA, Directrice Associée, OPTIMUM CONSEIL, Najlaa HACHAMI, Directrice des Ressources Humaines, IBM MAROC, Ahmed ABBOU, Directeur des Ressources Humaines, Groupe LABEL'VIE et Nabil EL KHALIDY, Directeur des Ressources Humaines, Groupe MAROC SOIR, sur le thème : « La conduite du changement : quels conseils pratiques pour les entreprises ? »  
Conjoncture a rencontré Mohamed Tassafout, Président de la Commission Enseignement, Formation et Ressources Humaines de la CFCIM. \*

### INTERVIEW

**Conjoncture :** Pourquoi la conduite du changement est-elle devenue un sujet aussi important dans les entreprises ?

**Mohamed Tassafout :**

Les entreprises sont de plus en plus conscientes qu'elles évoluent dans un environnement organisationnel qui bouge lui aussi. Elles doivent prendre conscience de ce mouvement. Une fois que la prise de conscience est faite, souvent par le chef d'entreprise, la question de la conduite de ce changement se pose.

**Est-ce que cela veut dire que les entreprises marocaines observent davantage aujourd'hui ce qui se passe dans les autres entreprises, sur les autres marchés ?**

Bien sûr, le benchmark existe et il a tendance à se développer. Au Maroc, nous pouvons déjà observer des expériences de changement qui ont réussi et nous avons la chance d'en connaître beaucoup. Quand on est dans une logique de changement, on déclenche une réflexion et très vite, on constate qu'il est inutile de réinventer la roue !

**Quelle est la différence entre la conduite du changement dans une grande entreprise et dans une PME ?**

J'ai une conviction très forte : chaque entreprise mène son processus de changement de sa propre manière. Par ailleurs, il est très compliqué de dupliquer des modèles de changement d'une



**MOHAMED TASSAFOUT,**  
Président de la Commission Enseignement, Formation et Ressources Humaines de la CFCIM.

entreprise à l'autre. Regardez dans les multinationales, par exemple, la transformation n'arrive jamais par un modèle transmis par la maison-mère, il y a toujours une modélisation locale du changement. Ainsi, il faut faire attention aux fausses bonnes idées. Un chef d'entreprise marocain qui voudrait appliquer les méthodes gagnantes d'une grande société américaine dans le même secteur que son entreprise pourrait se retrouver face à de gros problèmes d'organisation. Dans la conduite du changement, il faut tenir compte de l'histoire de l'entreprise, de sa stratégie, de la psycho-sociologie de l'organisation et tous ces facteurs sont différents d'une entreprise à l'autre.

**Le modèle de l'entreprise familiale est encore très présent au Maroc. La conduite du changement n'est-elle pas plus difficile dans ce type de structure ?**

Cela peut-être très facile comme cela peut être extrêmement compliqué. Il faut impérativement que le chef d'entreprise, qui a la mainmise sur l'organisation et un certain ascendant émotionnel sur l'ensemble de ses ressources humaines, soit convaincu de la nécessité de ce changement et pleinement impliqué. Aujourd'hui, d'une manière générale, ces entreprises familiales n'ont pas encore pris conscience qu'elles ont les moyens, avec le changement, d'être plus performantes sur leur marché. \*

► Propos recueillis par Franck Mathiau

# WE ARE SIKA

## WE ARE INNOVATION



### SIKA MAROC

1976 CRÉATION  
DE LA FILIALE  
3 CERTIFICATIONS  
ISO 9001 - 14001  
OHSAS 18001  
120 COLLABORATEURS  
2 SITES DE PRODUCTION

### 7 MARCHÉS CIBLES

BÉTON  
ÉTANCHÉITÉ  
TOITURES  
REVÊTEMENTS DE SOLS  
JOINTOIEMENT ET COLLAGE  
RÉNOVATION  
INDUSTRIE

### INNOVATION

DES DÉVELOPPEMENTS DANS NOS  
LABORATOIRES R&D INTERNATIONAUX

- DES MORTIERS À FAIBLE  
EMPREINTE CARBONE CONTENANT  
DES DÉCHETS RECYCLÉS
- DES BÉTONS ÉTANCHES,  
POUR FAIRE FACE AUX ALÉAS  
CLIMATIQUES DE PLUS EN PLUS  
NOMBREUX

### BUILDING TRUST

DES SOLUTIONS INNOVANTES  
DEPUIS PLUS DE  
**100 ANS**

SYSTÈME DE MANAGEMENT INTÉGRÉ CERTIFIÉ



**Sika Maroc S.A.**  
Z.I. Ouled Saleh, BP 191-27182  
Bouskoura - Casablanca - Maroc  
Tél.: +212(0)522 33 41 54  
Fax : +212(0)522 59 07 99  
info@ma.sika.com  
<http://mar.sika.com>

**BÂTIR LA CONFIANCE**



## Abdeslam Bouirig, Directeur Général, BMCI Leasing : « Notre relation avec les entreprises nécessite beaucoup de pédagogie. »

Identifier les outils d'analyse d'une banque et comment est analysé un besoin en financement exprimé par une entreprise étaient les sujets du petit-déjeuner d'information organisé le vendredi 12 juin 2015 à la CFCIM à Casablanca. Derrière toutes ces questions, quels sont les rapports entre les banques et les PME au Maroc et comment les améliorer. Conjoncture a rencontré Abdeslam Bouirig, Directeur Général, BMCI Leasing. \*

### INTERVIEW

**Conjoncture :** Outre le financement des entreprises, le véritable sujet de cette réunion d'information était bien la relation souvent tendue entre les PME et les banques. Comment qualifieriez-vous cette relation ?

**Abdeslam Bouirig :**

C'est une relation qui nécessite beaucoup de pédagogie et de connaissance de nos clients. Nous devons comprendre le fonctionnement de l'entreprise, aller au-delà des états financiers pour mieux l'accompagner surtout dans les périodes difficiles. Alors, je ne suis pas en train de vous dire que c'est facile, que nous connaissons tout de nos clients, mais nous essayons d'être efficaces, notamment en leur demandant d'être très rigoureux dans leurs business plans et leurs états financiers. Il n'est souvent pas très fructueux de dissimuler des choses ou de présenter des données incomplètes.

**Les interlocuteurs des entreprises au sein des agences bancaires sont-ils bien formés pour répondre à ces demandes et peuvent-ils assurer un véritable suivi ?**

C'est vrai que c'est une question qui est revenue plusieurs fois pendant ce petit-déjeuner d'information. Nous avons pris conscience dans la majorité des grandes banques marocaines que l'accueil et le suivi des dossiers professionnels étaient la



**ABDESLAM BOUIRIG,**  
Directeur Général,  
BMCI Leasing.

base d'une bonne relation entre la banque et l'entreprise. Il existe donc à la BMCI comme chez nos principaux concurrents des chargés d'affaires « entreprises » qui, non seulement maîtrisent les offres de base de la banque, mais reçoivent une formation continue qui leur apporte une connaissance des modes de fonctionnement des entreprises. Et ces chargés d'affaires au sein des agences sont en contact permanent au siège avec des spécialistes financiers du monde de l'entreprise qui leur apportent une expertise dans chaque dossier.

**Les banques sont là pour « donner un peu d'air » aux PME, soit en période de crise, soit en période de relance ou d'export. Est-ce que c'est le cas en ce moment ?**

Je ne vais pas vous mentir, le contexte économique n'est pas très favorable. Avec l'augmentation croissante des délais de paiement malgré la loi, la croissance qui stagne et la crise qui perdure chez nos partenaires commerciaux, le risque augmente et les banques sont souvent réticentes ou plus sélectives. Mais nous reconnaissons nos responsabilités, nous savons que nous sommes une composante très importante de l'équilibre de l'économie marocaine et c'est pour cette raison qu'un fonds dédié de 3,6 milliards de dirhams a été créé par les banques pour accompagner les TPE et PME en démarrage ou en difficulté. \*

► Propos recueillis par Franck Mathiau

## La Délégation Régionale de la CFCIM d'Oujda s'intéresse à la couverture sociale en entreprise.

La Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM) et sa Délégation Régionale d'Oujda ont organisé, jeudi 4 juin 2015 à Oujda, en partenariat avec la Direction Régionale de la CNSS de l'Oriental, une réunion d'informa-

tion animée par Fatna MOUNIB, Directrice Régionale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) de l'Oriental, sur le thème : « La couverture sociale, véritable impact sur la compétitivité et la productivité de l'entreprise ».



# Le Togo séduit les entreprises marocaines.

La Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM) a organisé, en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT), une mission de prospection B to B multisectorielle du 7 au 12 juin 2015 à Lomé au Togo. Conjoncture a rencontré Hassan Attou, Conseiller Technique auprès de la Direction Générale de la CFCIM et organisateur de cette mission. \*

## INTERVIEW

**Conjoncture :** Quel est le bilan de cette première mission au Togo ?

**Hassan Attou :** Un excellent bilan. Nous avons accompagné 14 sociétés avec un programme de rendez-vous sur mesure dans les entreprises et nous avons bien sûr consacré du temps à expliquer, avec nos experts économiques institutionnels, les différentes données de l'environnement des affaires au Togo. Le secteur de l'agro-alimentaire était très représenté, mais également le domaine des infrastructures. Une société marocaine spécialisée dans la gestion des ports projette même de repartir très rapidement pour signer un partenariat avec une entreprise togolaise pour participer à des appels d'offres concernant le Port de Lomé.

**Le Togo, c'est 7 millions d'habitants avec un PIB plutôt modeste. Pourquoi les entreprises marocaines sont-elles intéressées par ce nouveau marché ?**



**HASSAN ATTOU,**  
Conseiller Technique  
auprès de la Direction  
Générale de la CFCIM  
et organisateur de  
cette mission.

Le Togo est un pays qui a des potentialités énormes en produits agricoles. Malheureusement et c'est le problème de quasiment tous les pays d'Afrique de l'Ouest, aucun produit n'est transformé sur place. On trouve du café, des cacahuètes, ainsi que d'autres produits, qui offrent d'énormes possibilités de transformation industrielle. Il en est de même dans le domaine des phosphates. On exploite la roche et on l'exporte sans transformation aucune. En revanche, on importe de grandes quantités d'engrais pour l'agriculture. Au Togo, la prise de conscience est là, il faut maintenant les investissements nécessaires pour développer les ressources de ce pays et c'est là qu'interviennent nos entreprises. Dans l'agro-industrie, le potentiel est énorme, nous avons pu le constater avec nos interlocuteurs du secteur pendant cette mission. Le Port de Lomé, véritable hub régional, apporte une valeur ajoutée incroyable à tout commerce avec le Togo. \*

► Propos recueillis par Franck Mathiau

## Conjoncture a rencontré l'un des participants à cette mission B to B au Togo, Didier Vibert, Chargé des affaires internationales, NEGRI Maroc, filiale de ETPO France

## INTERVIEW

**Conjoncture :** Quel est votre bilan de cette mission au Togo ?

**Didier Vibert :** Un très bon bilan, et je souhaite insister sur la très bonne organisation de cette mission par la CFCIM. D'ailleurs, nous avons deux affaires en cours avec le port autonome de Lomé dans notre secteur d'activité, les travaux maritimes.

**Vous travaillez déjà dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, quelle est la principale difficulté ?**

Un problème dont on ne parle jamais et pourtant auquel les PME sont confrontées. En Afrique, il y a deux types de business. Les affaires qui sont initiées et financées par les ports autonomes que ce soit à Lomé, à Dakar ou à Douala et les affaires initiées par les exploitants et les concessionnaires dans le domaine du pétrole, ou de l'extraction de minerais par exemple. Dans ce cas précis, tous les sièges se trouvent en France ou en Europe. Il est très compliqué



**DIDIER VIBERT,**  
Chargé des affaires  
internationales, NEGRI  
Maroc, filiale de ETPO  
France

pour nous de savoir où se trouvent les centres de décision. Nous perdons beaucoup d'énergie et de temps à remonter la filière de ces projets et nous aurions besoin d'aide dans ce domaine.

**Vous êtes la filiale marocaine d'une entreprise française. Est-ce que ce statut de filiale marocaine vous aide dans votre développement africain ?**

Oui, bien sûr. Le Maroc bénéficie d'une aura économique dont il faut profiter. Mais là encore, il y a une autre difficulté. Notre filiale marocaine est jeune et ne bénéficie pas encore au Maroc de la classe, des qualifications, du capital, des attestations de notre maison-mère française. Il est donc plus compliqué pour nous de répondre à des appels d'offres en Afrique avec la filiale marocaine. J'aimerais que, dans un souci d'amélioration de l'offre marocaine à l'export, les autorités du Royaume tiennent compte de cette difficulté et accélèrent nos démarches pour mettre à niveau nos entreprises. \*

► Propos recueillis par Franck Mathiau

## Un Pavillon France à Pollutec Maroc, le rendez-vous incontournable des professionnels de l'environnement du 21 au 24 octobre 2015 à Casablanca.



Lors de sa dernière édition, Pollutec Maroc, le Salon International des équipements, des technologies et des services de l'environnement a accueilli plus de 7 800 visiteurs, 300 exposants venus de 9 pays et les principaux acteurs des secteurs de l'air, de l'analyse-mesure-contrôle, des déchets, des eaux et eaux usées, des énergies, des risques et sites, sols. Durant l'édition 2014, la 3<sup>e</sup> édition du symposium « Territoires Durables », préparé et animé par le Ministère délégué chargé de l'Environnement et l'Association pour le Développement Durable, l'Ecologie et la Préservation de l'Environnement (ADEPE) a démontré

l'intérêt du Royaume pour les questions environnementales. Pollutec Maroc propose un programme riche de conférences et d'ateliers techniques, avec ses partenaires experts du marché de l'environnement et les organismes professionnels marocains et européens. Le Maroc a développé plusieurs plans d'actions nationaux sur des sujets comme le traitement des déchets, le développement des énergies propres ou l'accès à l'eau. La dynamique environnementale du Royaume est reconnue par les acteurs internationaux du secteur, qui placent le pays comme une plateforme d'entrée sur le marché africain. Le Maroc offre ainsi des opportunités d'affaires sur l'ensemble du continent sur les secteurs suivants :

- L'eau : traitement des eaux usées ménagères ou industrielles, potabilisation de l'eau, traitement des boues.
- L'air : mesure des polluants et modélisation de la pollution en milieu urbain. • Les déchets : traitement des déchets liquides (effluents) et solides industriels (copeaux, cendres), solutions de collecte, tri et recyclage des déchets, production d'électricité à partir de déchets urbains.
- ENR : efficacité énergétique, énergie solaire, éolienne, hydraulique.

Cette année, un Pavillon France organisé par Business France et la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM) accueillera 80 entreprises françaises. Conjoncture a rencontré Maxime Mouchague, Chef de projet Environnement à Business France, coordinateur du Pavillon France à Pollutec Maroc. \*

### INTERVIEW

**Conjoncture :** Depuis 2009, le Pavillon France à Pollutec Maroc est un espace incontournable pour les professionnels marocains des secteurs liés à l'environnement. Le Maroc continue-t-il à séduire les entreprises françaises cette année ?

**Maxime Mouchague :** 80 entreprises seront présentes cette année sur un peu plus de 500 m<sup>2</sup> et je peux déjà vous dire que nous n'aurons aucun mal à occuper les stands. Le Maroc est un marché qui se développe depuis quelques années dans des domaines majeurs comme le traitement des déchets et des eaux usées, la qualité de l'air, les énergies renouvelables et cette année, le concept de ville durable. Nous accueillerons des bureaux d'études, des sociétés d'ingénierie spécialisées dans les sites industriels et bien sûr une grande place sera



**MAXIME MOUCHAGUE,**

**Chef de projet Environnement à Business France, coordinateur du Pavillon France à Pollutec Maroc.**

réservée à l'efficacité énergétique.

**Comme chaque année au Pavillon France de Pollutec Maroc, les entreprises sont accompagnées par Business France et la CFCIM. Avez-vous un retour sur ces rencontres B to B et sur les opportunités d'affaires déclenchées sur le Pavillon France ?**

Le Salon Pollutec Maroc est très productif en termes de rencontres avec d'éventuels clients et partenaires. Le secteur de l'environnement concerne un grand nombre de PME qui préfèrent profiter du Salon et de des opportunités du Pavillon France pour identifier les clients plutôt que de se lancer dans une démarche plus solitaire. Nous sommes là pour obtenir des résultats, pour les mettre en valeur, c'est la promesse du Pavillon France. \*

► Propos recueillis par Franck Mathiau

# L'objectif N°1 de KIMIA AFRICA 2015 : mettre en valeur les professionnels marocains du secteur.



**L**a Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM) organise KIMIA AFRICA, le salon des Matières Premières et des Technologies pour la Chimie et la Parachimie, du 6 au 8 octobre 2015 au Centre International de Conférences et d'Expositions de Casablanca, Parc de l'Office des Changes. Cet événement majeur est organisé en partenariat avec la Fédération de

la Chimie et de la Parachimie (FCP), le Groupement Interprofessionnel des Fournisseurs de l'Industrie Chimique (GIFIC) et l'Union des Industries Chimiques (UIC).

KIMIA AFRICA a pour ambition de se positionner comme le rendez-vous régional des professionnels de l'Industrie Chimique et Parachimique. Conjoncture a rencontré 2 entreprises marocaines qui participeront à KIMIA AFRICA. \*

## INTERVIEWS

### Badra Guennouni, Directrice Commerciale, Professional Labo

**Conjoncture :** Quelle est le secteur d'activité de Professional Labo ?

**Badra Guennouni :** Nous sommes une société marocaine créée en 1982 spécialisée dans l'importation et la distribution de matériel médical, consommables, réactifs, mobilier, produits chimiques... Nous distribuons une large gamme de produits pour les professionnels de la santé mais aussi de l'agroalimentaire. Ce sont deux secteurs qui nécessitent l'apport de nouvelles technologies aussi bien dans le domaine de l'équipement que des composants de fabrication.

**Quelle est la valeur ajoutée de l'entreprise selon vous ?**

Notre valeur ajoutée, c'est notre expertise. Nous avons un département agroalimentaire, un département pharmaceutique et un

département environnement. Nos commerciaux et techniciens sont des experts qui connaissent parfaitement bien tous ces secteurs. D'ailleurs, ils sont tous formés chez nos fournisseurs en Europe. De plus, notre force, c'est notre stock. Nous sommes leader sur notre marché parce que nos clients savent que nos produits sont disponibles à tous moments.

**KIMIA AFRICA est un salon orienté également vers l'Afrique, êtes-vous déjà présents sur les marchés africains ?**

Depuis 2 ans, nous travaillons avec des clients en Mauritanie, au Sénégal et en Côte d'Ivoire et nous comptons justement sur notre présence sur KIMIA AFRICA pour élargir notre développement dans les pays d'Afrique de l'Ouest. L'export est devenu un élément important du fonctionnement de notre entreprise. \*

► Propos recueillis par Franck Mathiau

### Fouad El Alami, Directeur Général, FORTRADE

**Conjoncture :** Dans quels secteurs opérez-vous ?

**Fouad El Alami :** Dans beaucoup de secteurs différents. Dans l'agroalimentaire, nous sommes leaders dans le domaine des ingrédients alimentaires et nous avons une très bonne notoriété en Europe, Afrique et Moyen-Orient pour les enzymes. Nous opérons aussi dans les huiles et les matières grasses. Dans le secteur pharmaceutique, nous fournissons des excipients et des emballages. Nous sommes aussi leader dans le domaine des détergents et nous fournissons toutes les bases pour les détergents liquides, des savons, les gels douches, fabriqués au Maroc. En cosmétique, nous fournissons des principes actifs, des conservateurs, des parfums et des extraits de plantes. Ensuite nous sommes aussi présents dans le secteur de la filtration industrielle notamment pour l'OCP et les cimentiers, le secteur des mines et de l'environnement sur lesquels nous représentons au Maroc, BASF et ARKEMA.

**Vous êtes en train de me dire que FORTRADE est une véritable success-story ?**

Oui, nous sommes plutôt une PME marocaine qui a de l'ambition. Représenter BASF, qui a un chiffre d'affaire de 80 milliards d'euros dans le monde, est une fierté mais c'est aussi une vraie responsabilité. Et ils nous font confiance. Nous essayons de sélectionner des produits avec un véritable apport technologique, nous développons des niches, c'est notre force.

**Pourquoi participez-vous à KIMIA AFRICA ?**

D'abord parce que c'est la première édition de ce salon au Maroc. Le secteur de la chimie connaît un grand développement et nous voulons faire partie de ce mouvement. Actuellement, l'Etat a mis en place des mesures pour freiner l'importation massive de produits cosmétiques et chimiques. Les producteurs nationaux ont donc un beau marché devant eux. \*

► Propos recueillis par Franck Mathiau

## Le PPP, nouvel outil pour appuyer les grandes stratégies marocaines.



Samir Mohamed Tazi, Directeur des Entreprises Publiques et de la Privatisation au Ministère de l'Economie et des Finances était l'invité de la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM) le 4 juin 2015.

**T**rès attendu par les adhérents, le sujet du Partenariat Public-Privé au Maroc est plus que jamais d'actualité. Le décret d'application de la loi sur le Partenariat Public-Privé (PPP) a en effet été publié au Bulletin officiel quelques jours après l'intervention de Samir Mohamed Tazi.

### **Dynamiser l'investissement public.**

« Pour accélérer le processus de mise en place du PPP et ainsi répondre à toutes les grandes stratégies du Royaume que ce soit le Plan Maroc Vert, le nouveau Plan d'Accélération Industriel ou la Vision 2020 pour le Tourisme, nous avons mis en place un dispositif d'expertise qui offrira un accompagnement à l'ensemble des départements ministériels dans leur démarche de définition des projets PPP. Chacune de ces stratégies est adossée à des objectifs, des programmes d'action et des mesures incitatives pour assurer leur réalisation dans une approche partenariale avec les acteurs privés permettant ainsi la convergence des intérêts et l'optimisation des retombées positives ». Samir Mohamed Tazi insiste sur l'exigence de viabilité des projets de PPP. « C'est un schéma de financement et un mode de réalisation de la commande publique complexe. Il faut que l'on s'assure préalablement

que ce le PPP présente, sur tel ou tel projet, des avantages sur les autres formes de partenariats. Nous avons donc défini un certain nombre de paramètres pour évaluer les projets, la complexité, les coûts globaux, l'évaluation des performances... Il s'agit de réaliser des projets prioritaires qui répondent à des besoins incompressibles mais qui sont viables. De plus, ce système permet de partager équitablement le risque financier. Le projet solaire « Noor 1 » réalisé avec l'agence MASEN à Ouarzazate est un modèle de projet PPP. L'État s'est concentré sur ce qu'il sait faire, à savoir la mobilisation des moyens financiers à travers des partenariats avec des bailleurs de fonds internationaux et l'aménagement de l'espace devant abriter le projet. L'adjudicataire du marché, lui, se concentre uniquement sur le développement du projet qui est son métier de base. Il ne se soucie donc pas du montage financier et des autres détails qui ne relèvent pas forcément de son champ de compétences ».

### **Repartir sur de nouvelles bases.**

Samir Mohamed Tazi a voulu marquer la différence entre la gestion déléguée et le PPP. « L'idée du PPP, par rapport à la gestion déléguée est d'optimiser le montage financier du projet en faisant un partage raisonné, qui tient compte des risques, entre le public et le privé ». Les départements

ministériels seront aidés techniquement pour la préparation des projets de PPP. Deux experts accompagneront leurs démarches pendant les deux premières années d'application du texte de Loi. Le Directeur de la DEPP assure, par ailleurs, que la loi sur les PPP ne s'appliquera pas, dans un premier temps, aux projets portés par les collectivités locales, en attendant la nouvelle loi organique sur les finances des collectivités territoriales. Samir Mohamed Tazi prévient enfin qu'il n'est pas question, grâce au PPP, de réduire l'investissement public au Maroc. « L'effort d'investissement public va être poursuivi mais nous souhaitons utiliser le PPP pour amplifier cet investissement. Au cours de la dernière décennie, l'investissement public, toutes sources confondues, a été multiplié par 2,6, de 110 milliards de DH en 2005 à 186 milliards en 2015.

Le PPP, ajoute-t-il, est un mariage entre deux entités, l'une publique et l'autre privée avec chacune leur propre culture. Nous ne voulons pas refaire les mêmes erreurs que dans certaines du passé. La loi comporte cette fois-ci un code de bonne conduite du projet avec plusieurs points : assurer l'équilibre du contrat, partager les risques, privilégier la médiation en cas de conflit entre les deux parties et communiquer sur le projet de façon transparente ». \*

## Développement à l'international

La CFCIM vous accompagne sur les salons professionnels

### Elevage

**Salon SPACE**  
Du 15 au 18 septembre 2015  
Parc expo - Rennes  
www.space.fr

SPACE, salon professionnel des productions animales, est le rendez-vous de toutes les entreprises du secteur de l'élevage au niveau mondial ainsi que de



tous les acteurs des filières bovine, porcine, avicole, cynicole et ovine. Le salon en chiffres :

- 1 260 exposants
- 114 000 visiteurs provenant de 118 pays
- 61 400 m<sup>2</sup> d'exposition

**Un carrefour international d'affaires pour les professionnels de l'élevage :**

- Aliments du bétail, nutrition animale, additifs, agrobiologie
- Équipements d'élevage
- Bâtiments d'élevage
- Génétique
- Déjections animales et effluents d'élevage
- Manutention et transport à la ferme, levage, grillage et filets
- Alimentation des animaux : matériel, système de distribution
- Santé animale et hygiène
- Eau, semences
- Transformation de produits agricoles
- matériel et produits de traite
- Environnement, conseil, assurance, banque, informatique

**Le Festival génétique de renommée mondiale :**

L'innovation sera à nouveau au rendez-vous du Festival génétique, qui rassemblera 550 bovins de 13 races différentes et 200 animaux de races ovines et caprines.

La race Limousine sera la race à viande à l'honneur cette année avec le 1<sup>er</sup> challenge de femelles génotypées.

**Contact : Nadwa el Baine Karim**  
Tél. : 05 22 43 96 23 ou 24  
Email : nelbaine@cfcim.org

### Agro-Alimentaire

**ANUGA 2015**  
Du 10 au 14 octobre 2015  
Cologne – Allemagne  
www.anuga.com



ANUGA, le salon international de l'industrie alimentaire, se tiendra du 10 au 14 octobre 2015 à

Cologne en Allemagne.

**Le salon en chiffres :**

- 6 777 exposants
- 155 000 visiteurs en provenance de 187 pays
- 284 000 m<sup>2</sup> de surface d'exposition

ANUGA 2015 regroupe 10 salons qui se tiendront en même temps :

- Salon de l'épicerie fine.
- Salon des produits surgelés
- Salon de la viande
- Salon des aliments frais et réfrigérés
- Salon des produits laitiers
- Salon du pain, de la boulangerie et des boissons chaudes
- Salon des boissons
- Salon des produits Bio
- Salon des équipements de l'agroalimentaire
- Salon des technologies et service pour l'agroalimentaire

**Contact : Khadija Mahmoudi**  
Tél. : 05 22 43 96 24  
Fax : 05 22 20 19 95  
05 22 26 02 82  
Email : kmahmoudi@cfcim.org

### Multisectoriel



**FOIRE INTERNATIONALE DE CANTON**

Du 15 au 19 octobre 2015  
Guangzhou - Chine

www.cantonfair.org.cn

La Foire Internationale de Canton est une occasion unique de rencontrer un très grand nombre d'entreprises Chinoises et de découvrir leurs dernières avancées technologiques.

Répartie sur 3 phases, la Foire de Canton c'est au total :

- 20 000 exposants
- 150 000 articles exposés
- 1 160 000 m<sup>2</sup> de surface d'exposition

1<sup>ère</sup> phase du 15 au 19 octobre 2015, durant laquelle la CFCIM accompagnera ses adhérents. Produits industriels sur 15 000 m<sup>2</sup> d'exposition dans les secteurs suivants : produits électroniques et électroménagers, quincaillerie, mécanismes et installations, véhicules et pièces accessoires, matériaux de

construction, lampes et luminaires, produits chimiques...

**Contact : Khadija Mahmoudi**  
Tél. : 05 22 43 96 24  
Fax : 05 22 20 19 95  
05 22 26 02 82  
Email : kmahmoudi@cfcim.org

### Protection-sécurité

**A+A 2015**  
Du 27 au 30 octobre 2015  
Düsseldorf – Allemagne  
www.aplusa-online.fr



A+A, le salon international de la protection individuelle, de la sécurité d'entreprise et de la santé au travail se tiendra du 27 au 30 octobre

2015 à Düsseldorf en Allemagne.

Le salon en chiffres :

- 1 600 exposants
- 63 000 visiteurs en provenance de 69 pays
- 60 690 m<sup>2</sup> de surface d'exposition

Le salon est réparti en trois thèmes :

- Protection individuelle : équipements de protection individuelle, vêtements de travail professionnel et de protection, installations et appareils sécurisés sur le lieu de travail, organisation de la sécurité, composants et accessoires.

- Sécurité en entreprise : protection contre l'incendie, produits et systèmes de sécurité, protection contre les explosions et les substances toxiques, radioprotection, sécurité électrique, protection de la qualité de l'air, diminution du bruit, insonorisation et protection contre les vibrations, protection de l'environnement en entreprise, techniques de mesure et de régulation ...

- Santé au travail : médecine du travail, de l'environnement et du voyage, équipements de médecine du travail, moyens et préparations de premiers secours et de sauvetage, prévention et thérapie, produits d'hygiène et fournitures médicales, aménagement du travail et ergonomie, restauration d'entreprise et alimentation équilibrée.

**Contact : Khadija Mahmoudi**  
Tél. : 05 22 43 96 24  
Fax : 05 22 20 19 95  
05 22 26 02 82  
Email : kmahmoudi@cfcim.org

### Construction - bâtiment

**Batimat – Interclima+Elec - Ideobain**  
2 - 6 novembre 2015  
Paris-Nord Villepinte  
www.batimat.com



Les trois salons phares du bâtiment, **Batimat, Interclima+elec et Ideobain** se tiendront au Parc des Expositions de Paris Nord Villepinte du 2 au 6 novembre 2015 pour constituer le tout premier Mondial du Bâtiment.

- Près de 3 000 exposants
- 360 000 visiteurs

**Tous les secteurs du bâtiment seront présents :**

- Gros œuvre
- Aménagement intérieur
- Aménagement extérieur
- Menuiserie et fermeture
- Matériel de chantier et outillage
- Véhicules et équipements
- Informatique et nouvelles technologies
- Services aux entreprises et organismes
- Appareils sanitaires, matériaux, meubles, robinetterie
- Systèmes de chauffage et d'eau chaude sanitaire, climatisation, ventilation et froid, systèmes d'installation électrique, gestion technique des bâtiments, pompes et robinetterie

**UNE PLATE-FORME UNIQUE POUR APPRENDRE ET SE FORMER :**

- Lancement de l'exposition « architecture & climat ».
- Atelier démonstration.
- Stands formation et apprentissage.
- Forums, conférences et ateliers exposants.
- Parcours de visite pour les metteurs en œuvre.
- Parcours guides pour les architectes, bureaux d'études et maîtres d'œuvre.
- Parcours off pour les visiteurs internationaux.

**Contact : Nadwa el Baine Karim**  
Tél. : 05 22 43 96 23 ou 24  
Email : nelbaine@cfcim.org

## Mot du Chef du Service économique de l'Ambassade de France



Philippe Baudry

► philippe.baudry@dgtresor.gouv.fr

Croissance : les recommandations du HCP

Afin de préparer la prochaine loi de finances, le HCP vient comme chaque année d'élaborer son budget économique exploratoire. Il en résulte que le secteur primaire devrait accroître sa VA de 13,2 % cette année, à la faveur notamment d'une production céréalière record, tandis que les activités non agricoles devraient connaître une croissance de 2,5 %, supérieure aux 2 % de 2014 mais inférieure à la moyenne de 4,2 % enregistrée de 2007 à 2014. Le secteur secondaire (+1,9 % en 2015) serait porté par les industries de transformation (agroalimentaire, automobile et chimie notamment). Malgré une chute inédite de l'activité touristique (-2,7 %), le secteur tertiaire restera en croissance (+2,7 %), tiré en particulier par une reprise dans les télécommunications (+6,5 %). Au total, après +2,4 % en 2014, le PIB devrait augmenter de 4,3 % en 2015.

La baisse des cours du pétrole et des matières premières contribuerait à la modération de l'inflation (1 % en 2015). Portée par la progression des revenus ruraux et l'accroissement des transferts des MRE,

la consommation des ménages resterait le moteur de la croissance. Les exportations de biens et services devraient s'accroître de 1,9 % alors que les importations devraient régresser d'environ 1 %, contribuant à réduire le déficit courant à 3,3 % du PIB.

La baisse des dépenses de compensation et le renforcement de la collecte des recettes fiscales devraient réduire le déficit budgétaire à 4,4 % du PIB. Dans ce contexte, le crédit bancaire augmentera modérément (2,8 %).

A ce stade, les perspectives 2016 sont moins favorables : croissance plus faible à 2,6 %, inflation en hausse à 1,3 % et endettement public à 81,2 % du PIB notamment. Elargissant sa réflexion, le HCP s'inquiète de l'essoufflement de l'investissement et la croissance depuis 2008 et liste les réformes structurelles (retraites, fiscalité, encouragement à l'investissement productif,...) qui seraient nécessaires afin que le Maroc puisse dépasser les plafonds de verre actuels de sa croissance : 4,5 à 5 % les bonnes années agricoles, moins de 3 % pour les autres. ►

## L'économie en mouvement

## Un chiffre en perspective

# 129,3 M€

Déficit commercial français avec le Maroc de 129,3 M EUR pour les quatre premiers mois de l'année 2015

Les échanges commerciaux bilatéraux entre la France et le Maroc ne sont plus à l'avantage de la France. En effet, au terme des quatre premiers mois de l'année 2015, le solde des échanges est négatif, à hauteur de 129,3 M EUR.

Ce déficit commercial s'explique par le recul de 11 % des exportations (soit -161 M EUR) et la progression de 5 % des importations (soit +68,5 M EUR).

La chute des exports pour le Maroc s'explique en grande partie par celle des produits agricoles, en raison d'une offre française ne correspondant pas cette année à la demande marocaine (-49 %, soit -166,4 M EUR). La production française

de blé a fortement souffert et s'exporte difficilement.

Du côté des imports en provenance du Maroc, les matériels de transports sont en forte progression (+24,4 %, soit +74,6 M EUR), poursuivant la dynamique de ces dernières années.

L'automobile a le vent en poupe et la montée en gamme des exportations marocaines se ressent directement dans la structure de nos échanges.

Enfin, le déficit structurel de nos échanges concernant les textiles, habillement, cuir et chaussures, se réduit de 1,7 %, mais demeure élevé à 207,1 M EUR.

► jules.porte@dgtresor.gouv.fr



Source : Douanes françaises

## Secteurs à l'affiche

### Renouvellement de l'accord-cadre ADEREE ADEME

L'ADEREE et l'ADEME ont renouvelé, le 27 mai dernier, leur convention de coopération dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Différentes actions sont prévues dans ce cadre, entre autres, l'appui à la stratégie de communication de l'ADEREE, la poursuite des actions sur les observatoires et les indicateurs en élargissant la base de données « énergie » aux données « carbone », la poursuite de l'initiative Jiha Tinou, l'organisation conjointe d'un grand séminaire national sur l'efficacité énergétique dans les bâtiments et le lancement de diverses actions sur le secteur des transports.

La coopération entre les deux Agences est ancienne et active. Voici quelques actions à retenir parmi le grand nombre de celles menées conjointement au cours des 20 dernières années :

- dans les années 90, l'ADEME a apporté son expertise pour la mise en place d'un programme pilote d'électrification rurale, une expérience réussie qui a permis à l'Office national d'électricité de s'engager dans le « programme d'électrification rurale globale » (PERG), auquel l'AFD a largement contribué (240 M€) ;
- entre 2009 et 2015, l'ADEME a participé au programme de code efficacité énergétique dans le bâtiment ;
- entre 2012 et 2014, la France, associée à l'Allemagne, a conduit un jumelage financé par l'Union européenne (dont le Conseiller Résident était un expert de l'ADEME), qui visait à renforcer les capacités institutionnelles et techniques de l'ADEREE suite à la transformation en 2010 du Centre de Développement des Energies Renouvelables en Agence.

► [laurence.jacquot@dgtrésor.gouv.fr](mailto:laurence.jacquot@dgtrésor.gouv.fr)

## Relations France-Maroc

### PSA investit au Maroc



Cérémonie de signature en présence du Roi Mohammed VI.

© PSA Peugeot Citroën

**L**e Groupe PSA PEUGEOT CITROËN a fait le choix du Maroc en signant, le 19 juin 2015, en présence du Roi Mohammed VI, un accord industriel prévoyant la construction, dans la région de Kénitra, d'une usine d'assemblage de moteurs et de véhicules des segments B (petits modèles) et C (moyens modèles), pour un investissement de 557 M€. Avec une capacité de 90.000 moteurs et véhicules au démarrage, cette usine, qui devrait être opérationnelle en 2019, pourrait atteindre 200.000 unités à terme.

PSA souhaite ainsi s'appuyer sur l'écosystème automobile marocain, en cours de développement depuis l'implantation de l'usine Renault Tanger en 2012, pour répondre à la demande potentielle des marchés de la région Afrique-Moyen Orient estimée à 8 millions de véhicules d'ici 2025. La région est effectivement considérée par PSA comme son 3<sup>ème</sup> pilier de croissance après l'Europe et la Chine. D'autres implantations dans la région sont à l'étude.

Le projet, qui prévoit un taux d'intégration industrielle locale de 60 % au départ, ambitionne d'atteindre les 80 % à terme. Selon les autorités marocaines, le projet générera près de 4.500 emplois directs et 20.000 indirects et permettra le développement d'une filière de R&D.

Le groupe PSA, présent dans 160 pays à travers ses marques Peugeot, Citroën et DS, dispose à ce jour de 18 usines de production de véhicules (11 sites : France (5), Espagne, Portugal, Slovaquie, Brésil et Argentine et 7 sites en JV : Italie, République tchèque, Russie et 4 en Chine) ; 15 usines mécaniques et fonderies : France (11), Argentine, Brésil, Chine (2) ; 8 centres techniques R&D : France (4), Chine (3), Brésil ; 2 centres d'essai en France, 2 centres de design (France, Chine) et 6 centres d'assemblage en partenariat (Nigéria, Brésil, Biélorussie, Kazakhstan, Vietnam, Malaisie).

► [aude.pohardy@dgtrésor.gouv.fr](mailto:aude.pohardy@dgtrésor.gouv.fr)

## Affaires à suivre



**Jaouad Hamri vient d'être nommé Président du Conseil de surveillance de la BMCI**, filiale de BNP Paribas, en remplacement de Mourad Cherif. M. Hamri était précédemment Directeur général de l'Office des Changes, après avoir été Conseiller au Cabinet de l'ancien Ministre de l'économie et des finances, Salaheddine Mezouar, entre 2008 et 2010

►►► **Jeanie Letrot a également fait son entrée au Conseil de surveillance de la BMCI en tant qu'administratrice.** Mme Letrot était auparavant Directrice générale de la réglementation et de la communication de Maroc Telecom depuis 2001 et membre du Directoire du groupe Maroc Telecom depuis 2006

►►► **Plusieurs entreprises françaises ont annoncé récemment leur choix d'investir au Maroc.** On peut à nouveau citer le groupe PSA mais également des PME, comme les Ateliers de la Haute-Garonne, Tecalemit Aerospace et Figeac Aéro dans le secteur de l'aéronautique et une ETI, MGI Coutier, dans le secteur de l'automobile

►►► **French Tech Ticket :** la France a lancé en mai dernier un programme qui s'adresse aux entrepreneurs étrangers du monde entier, éventuellement déjà présents en France (par exemple en terminant leurs études) et porteurs d'un projet entrepreneurial ambitieux, en création ou déjà créé. Le dispositif prévoit, entre autres : une procédure accélérée pour l'obtention d'un titre de séjour, un prix de 12 500 € pour 6 mois, éventuellement renouvelable une fois, et un hébergement gratuit dans un incubateur. Une première expérimentation du programme sera lancée à Paris. La plateforme dédiée au dépôt des projets est ouverte jusqu'à fin septembre 2015. Pour plus de détails : [www.frenchtechticket.paris](http://www.frenchtechticket.paris).

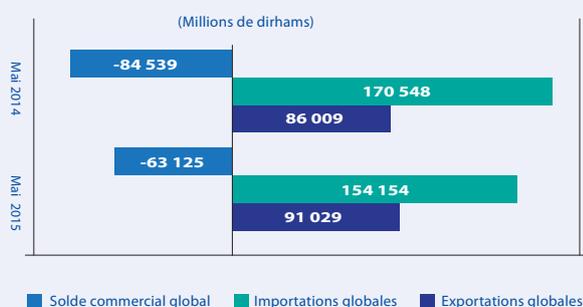
## Indicateurs économiques et financiers

Retrouvez chaque mois dans Conjoncture les principaux indicateurs économiques et financiers du Maroc.  
Une rubrique réalisée par la société de Bourse M.S.IN.



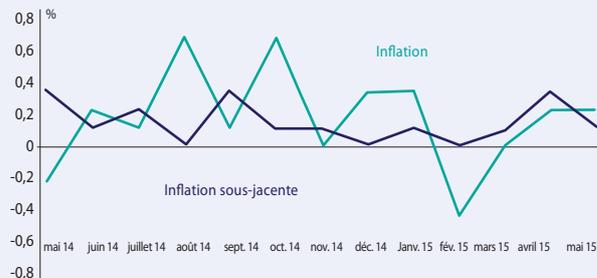
### Balance commerciale

Le déficit commercial s'est allégé de 25,33% en glissement annuel.



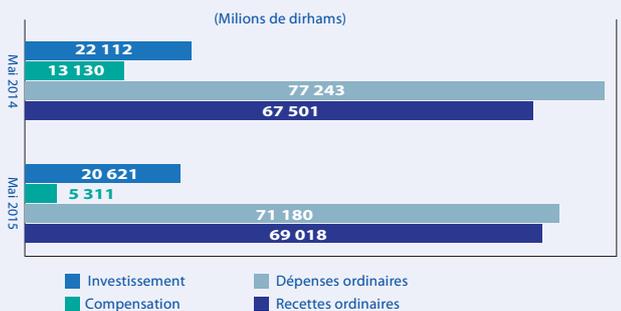
### Inflation

A fin Avril 2015, hausse de 0,2% de l'indice des prix à la consommation, avec une double hausse de 0,2% de l'indice des produits alimentaires et de 0,3% de l'indice des produits non alimentaires.



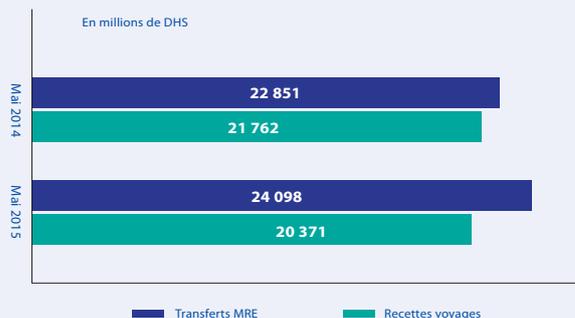
### Finances publiques

La charge de la compensation a baissé de 59,55% en glissement annuel, en passant de 13,1 à 5,3 milliards de dirhams.



### Transferts des MRE & Recettes Voyages

Amélioration des transferts des MRE de 5,46% et baisse des recettes voyages de 6,39% en glissement annuel.



### Bourse de Casablanca

Au terme du 1<sup>er</sup> semestre 2015, la performance du MASI et du MADEX a été respectivement de -0,43% et -0,07%.



					Var %/pts
<b>Balance des paiements</b>	Importations globales (en mdh)	mai 14/	170 548	154 154	-9,61%
	Exportations globales (en mdh)	mai 15	86 009	91 029	5,84%
	Solde commercial		-84 539	-63 125	25,33%
	Taux de couverture (en %)		50,40%	59,10%	-
	Transferts des MRE (en mdh)		22 851	24 098	5,46%
	Recettes des IDE (en mdh)		11 896	14 232	19,64%
<b>Monnaie et crédit</b>	Agrégat M3 (en mdh)	avril 14/	1 011 410	1 080 486	6,83%
	Réserves Internationales Nettes (en mdh)	avril 15	163 108	190 950	17,07%
	Créances nettes sur l'administration centrale (en mdh)		151 706	152 669	0,63%
	Créances sur l'économie (en mdh)		843 104	868 241	2,98%
	Dont Créances des AID (en mdh)		741 083	759 832	2,53%
	Crédits immobiliers (en mdh)		231 994	238 831	2,95%
	Crédits à l'équipement (en mdh)		138 852	141 433	1,86%
	Crédits à la consommation (en mdh)		40 521	45 201	11,55%
<b>Prix</b>	<b>Indice des prix à la consommation (100=2006)</b>	avril 14/			
	Indice des prix à la consommation	avril 15	112,9	114,7	1,59%
	Produits alimentaires		119,9	122,4	2,09%
	Produits non-alimentaires		108,0	109,2	1,11%
	<b>Taux de change (prix vente)</b>				
1 EURO	mai 14/	11,26	10,92	-3,02%	
1 \$ US	mai 15	8,20	9,79	19,39%	
<b>Taux d'intérêt</b>	Taux d'intérêt (en %)				Pb 100
	(13 semaines)	déc. 14/	2,50	2,53	3,0
	(26 semaines)	mai 15	2,75	2,6	-15,0
	(52 semaines)		2,74	2,7	-4,0
(2 ans)		2,93	2,91	-2,0	
<b>Bourse Des valeurs</b>	MASI (en points)	déc. 14	9 620,11	9 578,34	-0,43%
	MADEX (en points)	juin 15	7 842,76	7 837,34	-0,07%
<b>Activités sectorielles</b>					
<b>Telecom</b>	Téléphone mobile (en milliers d'abonnés)		43 380	43 387	0,02%
	Téléphone fixe (en milliers d'abonnés)	mars 14/	2 825	2 393	-15,29%
	Internet (en milliers d'abonnés)	mars 15	6 390	10 318	61,47%
<b>Trafic portuaire</b>	(mille tonnes)	avril 14/	38 836	36 977	-4,79%
<b>Énergie</b>	Énergie appelée nette (GWh)	avril 14/	10 436	10 645	2,00%
	Consommation d'électricité (GWh)	avril 15	9 004	9 111	1,19%
<b>Industrie</b>	Exportation de l'Automobile (en MDH)	mai 14/	17 897	19 862	10,98%
<b>Mines</b>	<b>Chiffres d'affaires à l'exportation OCP</b> (en mdh)	mai 14/	14 713	17 994	22,30%
		mai 15			
<b>BTP</b>	Vente de ciment (en milliers de tonnes)	mars 14/	6 192	6 172	-0,32%
<b>Tourisme</b>	Nuitées dans les EHC (en milliers)	mars 14/	6 310	5 729	-9,21%
	Arrivées de touristes y compris MRE (en milliers)	mars 15	2 810	2 767	-1,53%

## Agriculture et pêche maritime

La récolte céréalière de la campagne agricole 2014/2015 est marquée par un niveau record de 110 millions de quintaux. Les premiers échantillons prélevés et analysés font état d'une bonne qualité du blé tendre avec un poids spécifique moyen de 80,5 kg par hectolitre, soit 3,5 points de plus que le standard.

Quant au secteur de la pêche, le volume des débarquements a progressé de 3,6 % en glissement annuel à fin mars 2015. En termes de valeur, l'évolution a été de 28,1 %.

## Phosphate

A fin mai 2015, le chiffre d'affaires de l'OCP a progressé de 22,3 % en glissement annuel. Ainsi, il a atteint plus de 18 milliards de dirhams. Cela résulte du volume important des ventes d'engrais dont le tiers a été destiné au marché africain.

## Énergie

La production énergétique a progressé de 6,8 % à fin avril 2015. Cela revient essentiellement à l'amélioration de 23,3 % de la production privée. Ainsi, la contribution de cette dernière passe de 46,6 % à 56,4 % en une année. Quant au volume des importations de l'énergie électrique, il a baissé de 17,7 % à fin avril 2015 contre une évolution de 0,6 % du volume des exportations.

## Télécommunications

Le parc global de la téléphonie mobile est resté quasiment inchangé au terme du premier trimestre 2015 par rapport à la même période de l'année passée à 43,4 millions d'abonnés avec un taux de pénétration de 128,2 %. Par contre, le parc de la téléphonie fixe a baissé de -15,3 % à 2,4 millions d'abonnés.

## Échanges extérieurs

A fin mai, le déficit commercial s'est allégé de 25,3 % en glissement annuel pour s'établir à 63,1 milliards de dirhams. Par conséquent, le taux de couverture des importations par les exportations s'est amélioré de 8,7 points pour s'établir à 59,1 %. Cette évolution s'explique par la hausse de la valeur des exportations de 5,8 % et la baisse de 11 % de celle des importations.

## Bourse de casablanca

Les indicateurs de la place casablancaise ont clôturé le premier semestre de l'année 2015 sur une baisse de -0,43 % à 9 578,34 point pour le MASI, et -0,07 % à 7 837,34 points pour le MADEX.

Au niveau sectoriel, seulement 9 secteurs sur 13 ont enregistré des performances semestrielles positives, dont notamment, le secteur du Transport (+27,34 %), celui des Services aux collectivités (LYDEC ; +19,15 %), et celui de l'Électricité (TAQA Morocco ; +18,82 %).

► Mohamed El Mehdi CHAMCHATI



Aïcha Ech-Chenna, Présidente de l'Association Solidarité Féminine.

« Quand je dis à nos femmes et hommes politiques que 11,46 % des enfants qui naissent dans ce pays sont des « bâtards », condamnés à rester en marge de la société, je n'ai aucune réaction ! »

Aïcha Ech-Chenna, Présidente de l'Association Solidarité Féminine, est l'invitée de Conjoncture ce mois-ci.

**Conjoncture :** À quand remonte votre engagement auprès des mères célibataires ?

**Aïcha Ech Chenna :**

Ça remonte à 1959 avec la Ligue Marocaine de Protection de l'Enfance. A l'époque, ce terme de mères célibataires n'existait ni socialement, ni juridiquement. Les familles les excluaient automatiquement et les juges les mettaient en prison directement. Quant aux bébés, ils naissaient, étaient abandonnés et mourraient dans l'indifférence. A l'époque, j'étais employée par la Ligue Anti-Tuberculose comme secrétaire et j'étais bénévole pour la LMPE.

**Vous aviez à peine 18 ans, c'est jeune pour être confrontée à cette réalité ?**

À ce moment-là, j'allais visiter les bébés abandonnés dans une institution qui se trouvait à Aïn Chock à Casablanca mais je n'avais pas fait le lien avec la situation des mères célibataires. En tant que stagiaire à l'École d'État d'infirmière, je voyais des enfants abandonnés, abimés, que les médecins soignaient mais qu'on ne pouvait pas garder. J'ai ensuite travaillé sur la planification familiale et c'est à partir de 1966, avec l'Association Marocaine de Planification Familiale que j'ai commencé à visiter des orphelinats, des prisons et à discuter avec ces femmes et ces enfants. Un jour, j'étais dans un orphelinat en train de donner un cours d'éducation sexuelle pour les jeunes filles et j'ai vu arriver un groupe de jeunes garçons et filles de 4 ans. Comme il n'y avait hélas pas beaucoup de personnel dans cet établissement,

j'ai demandé alors aux jeunes filles de s'occuper de ces enfants comme leurs frères et sœurs. Une fille m'a répondu qu'elle ne savait pas ce qu'était l'amour, qu'elle ne connaissait que la haine. Cela a été, je crois, ma première confrontation directe avec la souffrance qu'enduraient ces enfants abandonnés.

**Et le combat pour les mères célibataires a commencé quand ?**

En 1970, j'étais à l'Union Nationale des Femmes Marocaines. Une jeune fille enceinte de 9 mois a sonné à la porte de l'association. Il pleuvait, nous étions en plein mois de décembre et je crois que j'ai eu ce jour-là le premier choc de ma vie lié aux mères célibataires. La veille, sa propre mère l'avait mise dehors en lui disant, je cite, d'aller « vider son ventre » et de revenir après. La jeune femme voulait garder son enfant, elle était désespérée. A l'époque, je ne connaissais pas les lois et je n'avais aucune idée du risque que nous prenions à l'aider. Nous l'avons hébergé chez une amie et j'ai décidé avec l'autorisation de la jeune fille, d'aller voir ces parents. Quand nous sommes arrivés, sa mère n'a pas voulu nous parler : « si vous venez pour la maudite, vous pouvez repartir ! ». C'était le jour de la Fête du Mouloud, et quand le père est arrivé, nous avons compris qu'il était policier et armé. Je lui ai dit tout simplement que j'avais besoin de son aide. Après quelques minutes de discussion, nous lui avons appris que sa fille était enceinte, qu'elle allait accoucher et qu'elle ne souhaitait pas abandonner son enfant. Ce jour-là, un miracle s'est produit car cet homme a accepté que nous puissions aider sa fille. C'est, je pense, ma première victoire.

### **La société marocaine est très conservatrice, a-t-il été facile de faire évoluer les mentalités ?**

Non, c'est très compliqué. Il y a des sujets qui sont devenus presque tabous et je remarque que certaines idées sont tenaces même dans la tête des jeunes générations. En 1992, Hassan II avait tenté de modifier le code de la famille pour répondre aux associations féminines. Ce n'était pas un changement, juste une petite ouverture pour soutenir le mouvement des associations face aux islamistes. Hassan II avait prononcé un discours, et s'était tourné vers nous en disant : « voilà ce que je peux vous donner pour l'instant, continuez à travailler et si ça ne va pas, revenez vers moi ». J'ai seulement compris cette phrase quand son fils, Mohammed VI a reçu 10 ans plus tard, dans la Salle du Trône, les mêmes associations féminines pour évoquer le code de la famille. Quand mes camarades ont commencé à demander au Roi d'intervenir pour changer la Loi, il a répondu : « seul, je ne peux rien faire, nous devons le faire ensemble ». C'est la société civile et l'ensemble de ces composantes, médias et corps politique compris, qui doit faire ce travail de débat, avant l'intervention du Roi ou du Gouvernement. Ce processus est très long chez nous quand ce n'est pas la religion qui vient encore freiner les choses.

### **C'est un constat que vous avez fait avec votre propre combat pour les mères célibataires et les enfants abandonnés ?**

Depuis plus de trente ans, je me bats pour donner un peu d'espoir à ces femmes et ces enfants, souvent dans l'indifférence générale. Quand je dis à nos femmes et hommes politiques qu'il faut faire quelque chose, que 11,46 % des enfants qui naissent dans ce pays sont des « bâtards », et que ces « individus issus de la fornication » nous dit la Loi, sont condamnés à rester en marge de la société, je n'ai aucune réaction ! En ce moment, la société est confrontée au problème de l'avortement. J'ai rencontré le Professeur Chraïbi il y a 10 ans dans une conférence et j'avais été bouleversée par un témoignage. Il racontait l'histoire de cette femme qui était enceinte parce qu'elle avait été violée par son propre fils qui la droguait pour abuser d'elle. On peut, comme c'est le cas dans certains partis politiques, invoquer le droit à la vie pour cet enfant mais, moi, je peux vous dire que cet enfant est condamné à la double peine avant même sa naissance.

### **Est-ce qu'on vous a déjà proposé d'être Ministre ?**

Quand Nouzha Skalli est devenue Ministre du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité dans le Gouvernement Abbas El Fassi, elle m'a proposé de rejoindre son Cabinet, mais je ne suis pas faite pour faire partie d'un Gouvernement. C'est difficile au Maroc de composer avec les gens qui sont autour de la table dans un Gouvernement.

Vous y retrouvez des conservateurs, des ultra-conservateurs, et des Ministres issus de la gauche. Chacun défend une idéologie et les idées progressistes n'ont souvent pas leurs places, c'est un constat amer et triste mais c'est la réalité. En tant que Présidente d'association et militante pour les droits humains, je garde une neutralité politique totale, je suis un électron libre qui travaille selon ma conscience avec la société. Vous n'avez aucune liberté dans un Gouvernement !

### **Auriez-vous pu être, comme c'est le cas pour d'autres figures importantes de la vie associative au Maroc, une militante politique ?**

Jamais. Regardez comment cela fonctionne actuellement dans les médias ou sur les réseaux sociaux. A chaque fois qu'un militant ou qu'un homme politique ou pire encore, qu'une femme politique s'exprime sur un sujet progressiste, on lui tombe dessus très violemment. Ce n'est jamais loyal. Quand ces débats d'idées seront plus transparents, plus respectueux de la société et que la politique ne sera plus une affaire de pouvoir et d'argent, peut-être que là, j'irai au Parlement.



**« Je garde une neutralité politique totale, je suis un électron libre. »**

### **Vous êtes très sévère avec l'appareil politique marocain !**

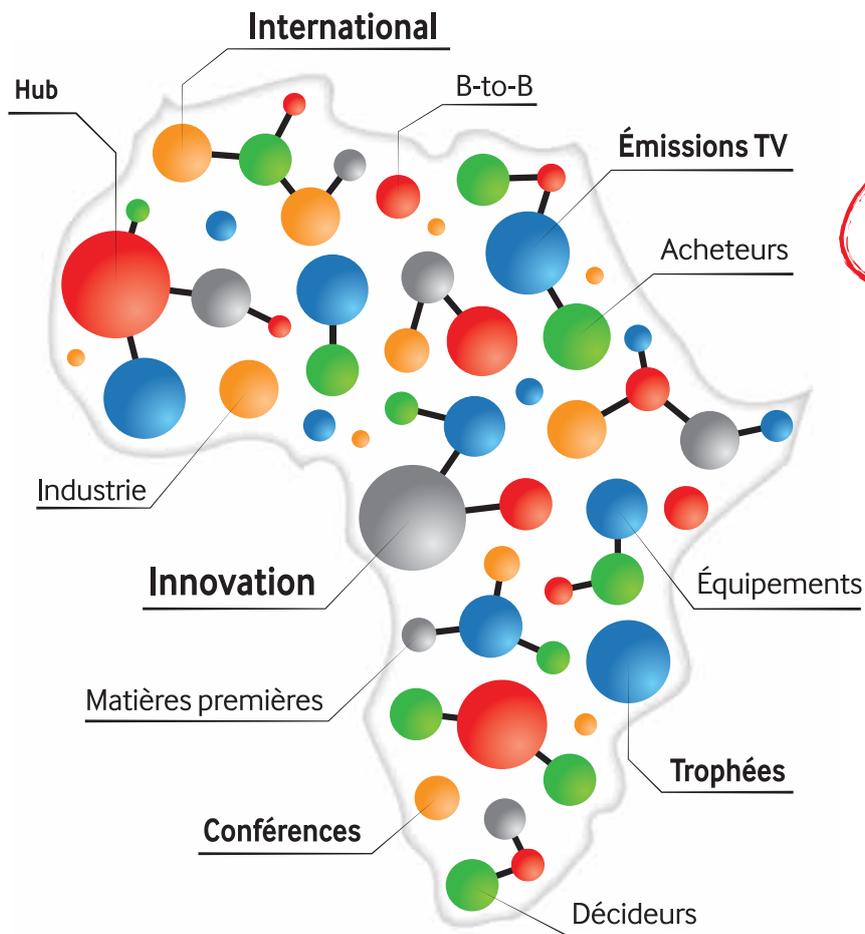
Mais ce n'est pas une situation maroco-marocaine. Même dans les pays les plus avancés, la lutte pour les droits de l'homme est très difficile et les plus grandes réformes sont souvent issues des combats de la société civile. J'ai toujours eu peur de la politique. Je suis d'une génération où on mettait les opposants politiques en prison, d'abord avec l'administration française puis l'administration marocaine. En France, n'oubliez pas qu'il a fallu passer par mai 68 pour que les politiques commencent à s'intéresser à la situation de la femme, l'avortement, la contraception... J'ai toujours mis en avant dans ma vie ce que je pouvais faire avec mes moyens, mon réseau avant ce que pouvait faire l'Etat. C'est ma façon de vivre et de militer.

### **Aïcha Ech-Chenna, qu'est-ce que vous voulez qu'on retienne de vous ?**

L'abnégation, la patience, l'humilité. Toute ma vie a été basée sur ces trois mots. J'ai trop vu autour de moi, dans le monde politique, les associations, des gens qui s'investissent, qui mènent des combats pour exister, pour être visibles, pour avoir une place, un pouvoir, des meilleurs réseaux.

► Propos recueillis par Franck Mathiau

## Le rendez-vous international des acteurs de la Chimie et de la Parachimie



**Réservez  
votre stand !**

### Contact

**Emilie CADET**  
Chef de Projet  
Tél. : +212 5 22 43 96 46  
ecadet@cfcim.org

### 200 exposants :

- Technologies de Procédés • Environnement et Sécurité
- Mesure, Contrôle et Régulation • Automatismes, Systèmes et Informatique Industrielle • Techniques et Produits de Laboratoire • Ingénierie, Maintenance et Services • Matières Premières et Additifs

### 4 000 participants professionnels :

- Investisseurs • Décideurs • Prescripteurs de la Production Industrielle et de la R&D

#### Sous l'égide

#### Organisateur

#### Partenaires organisation

#### Partenaires Média

# ZOOM

- p.28** Monde rural, entre progrès significatifs et déficits chroniques.
- p.30** Point de vue de Mohamed Zaari, Directeur Général, chargé du déploiement des programmes à la fondation Zakoura
- p.32** Infrastructures rurales, Des impacts positifs sur les indicateurs sociaux des ruraux
- p.34** Interview de Mehdi Alioua, Docteur en Sociologie, Professeur Assistant à Sciences Po Rabat de l'Université Internationale de Rabat
- p.36** Tourisme rural, un potentiel sous-exploité
- p.38** Interview de Mohammed Benmoussa, Economiste.



© DR

## Le monde rural au Maroc

Malgré ses multiples potentialités, le monde rural est resté pendant longtemps en marge des changements significatifs que le Maroc a connu depuis son indépendance. Depuis quelques années, grâce aux nouvelles stratégies nationales, aux politiques territoriales et à un grand nombre d'investissements, l'image de la population rurale du Royaume est en train de changer. Conjoncture vous en dresse un état des lieux ce mois-ci.

Dossier coordonné par Franck Mathiau

# Monde rural : entre progrès significatifs et déficits chroniques

Alors qu'en 1956, 70 % des Marocains vivaient en milieu rural, le monde rural compte désormais 13,42 millions d'habitants, moins de 40 % de la population marocaine, estimée à 33,84 millions d'habitants. Analyse d'un monde en exode permanent.

**Plusieurs  
projets ont été  
initiés par l'Etat  
au cours des  
20 dernières  
années pour  
réduire les  
disparités entre  
le monde urbain  
et le monde  
rural.**

**A**u Maroc, le monde rural a toujours occupé un poids socio-économique important. Il pèse environ 20 % du PIB, recèle 43 % des actifs du pays, assure plus de 72 % des besoins en céréales du pays, 87 % des besoins en lait et 100 % en viandes ou encore en fruits et légumes. C'est dire l'importance du monde rural pour un développement intégré du pays. Toutefois, occupant plus de 90 % de la superficie du Royaume, le monde rural accuse un retard notable en termes d'indicateurs de développement (faiblesse des infrastructures, enclavement, faible accès aux services de base, précarité, analphabétisme). Ces faiblesses structurelles, la pauvreté et les sécheresses qui affectent de temps en temps le Royaume, ont fortement contribué à l'exode rural.

Ainsi, alors qu'en 1956, 70 % des Marocains vivaient en milieu rural, sous l'effet surtout de l'exode rural, les régions rurales du Royaume représentent, selon le dernier recensement de 2014, moins de 40 % de la population marocaine, estimée à 33,84 millions d'habitants. En effet, le monde rural compte désormais 13,42 millions d'habitants. Cet exode a fragilisé les équilibres vivriers dans la mesure où l'accroissement considérable du nombre de consommateurs urbains ponctionne une part importante des forces vives de l'agriculture qui continue à assurer plus du tiers des emplois du pays.

Face à cette situation et à travers le nouveau découpage administratif, l'Etat souhaite garantir à chaque région le minimum en termes de ressources naturelles, humaines, urbanistiques et économiques valorisables, ainsi que d'infrastructures nécessaires à son développement. La répartition du pays en 12 régions, 17 wilayas, 62 provinces, 13 préfectures et 1 503 communes, dont 1

282 communes rurales, soit 85 % des communes du pays, vise à aider les entités territoriales à réaliser leur développement et à consacrer la politique de proximité. Cette volonté vient s'ajouter aux politiques menées depuis deux décennies par l'Etat dans le but d'atténuer le désenclavement et la faiblesse de l'accès aux services de base du monde rural. Des politiques ont permis de réaliser des avancées considérables.

### **Projets lancés pour désenclaver le monde rural**

Ainsi, l'enclavement étant considéré comme l'un des principaux obstacles du développement du monde rural, plusieurs projets ont été initiés par l'Etat au cours des 20 dernières années pour réduire les disparités entre le monde urbain et le monde rural. C'est ainsi qu'a été lancé en 1995 le Programme National des Routes Rurales -PNRR1- (1995-2005) qui a permis la réalisation de 11 236 km sur la période, portant le taux d'accessibilité du monde rural à 54 %. Ces réalisations ont conduit à la mise en place du PNRR2 sur la période 2005-2012, étendu à 2015, avec, à la clé, la réalisation de 14 300 km à fin 2014 et le désenclavement de 3 millions d'habitants. Ces deux programmes ont ainsi permis la réalisation de plus de 25 500 km linéaires de routes rurales en deux décennies et porter le taux d'accessibilité à 80 %, contribuant à la réduction des disparités entre les provinces.

### **Raccordement en eau et électricité**

Outre l'enclavement, les populations du monde rural souffraient de l'accès à l'eau potable et à l'électricité. En matière d'accès à l'eau potable, l'Etat a mis en place, en 1995, le Programme d'Approvisionnement Groupé en Eau potable des populations Rurales (PAGER). Grâce à ce programme, le taux d'accès des populations rurales à l'eau potable est passé de seulement 14 % en 1994

à hauteur de 94 % en 2013, permettant d'assurer la couverture à 12,6 millions d'habitants. Ce processus de généralisation d'accès à l'eau potable dans le monde rural sera poursuivi avec l'objectif d'atteindre un taux de 96,5 % en 2017.

Dans le même sillage a été lancé en 1996 le Programme d'Electrification Rurale Global (PERG) visant à généraliser l'accès des populations rurales à l'électricité. Cette politique a permis de faire passer le taux d'électrification du monde rural de 18 % en 1995 à 98,99 % en 2014 et le Gouvernement table sur un taux de 99,7 % à l'horizon 2017. Le désenclavement et l'accès des populations à l'eau et à l'électricité au niveau du monde rural ont contribué à la réalisation de plusieurs projets qui ont permis le développement de la production d'huile d'olive, d'huile d'argan et autres produits du terroir. Si la mise en place des infrastructures de base (routes, accès à l'eau et à l'électricité) a permis de réduire les disparités entre le monde urbain et le monde rural, il n'en demeure pas moins que la précarité est restée très prépondérante en milieu rural. De même, l'accès à l'école et à la santé reste loin d'être généralisé.

#### **Actions menées par l'INDH**

Face à cette situation, Le Roi Mohammed VI a lancé en 2005 l'Initiative Nationale du Développement Humain (INDH). Une initiative d'envergure qui vise à lutter contre la pauvreté et l'exclusion en s'attaquant aux déficits sociaux de base (éducation, santé) et promouvoir les activités génératrices d'emplois et de revenus stables. Les principaux secteurs ciblés par l'INDH sont la santé (construction de centres de santé, acquisi-

**Pour la période 2011-2015, plus de 18 000 projets ont été réalisés ou lancés au profit de 4 millions de personnes.**

tion d'ambulances, logements pour les équipes médicales...), l'éducation (construction d'écoles, construction de logements pour les enseignants), l'eau potable, l'électricité, les routes et les activités génératrices de revenus. L'INDH a permis la réalisation de plusieurs objectifs. Durant la période 2005-2010, 22 000 projets et actions de développement, dont 3 700 activités génératrices de revenus, ont été concrétisés au profit de plus de 5,2 millions de bénéficiaires. Les projets mis en œuvre dans le cadre de cette initiative ont mobilisé des investissements de 14,1 milliards de dirhams dont une contribution de l'INDH de l'ordre de 8,4 milliards de dirhams. Une partie importante des projets réalisés sont relatifs au programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural. Pour la période 2011-2015, plus de 18 000 projets ont été réalisés ou lancés au profit de 4 millions de personnes et 4 300 activités génératrices de revenus ont été créées. Cette seconde phase cible 702 communes rurales et 532 quartiers urbains. Globalement, si des avancées notables ont été obtenues au cours de ces dernières années, il n'en demeure pas moins que le fossé entre le rural et l'urbain demeure encore important. Face à cette situation, la Stratégie Nationale de Développement Rural (SNDR) a été mise en place. Celle-ci dissocie le développement rural et le développement agricole et propose d'aborder le développement rural en respectant un certain nombre de principes comme la participation des acteurs locaux, la territorialisation et l'intégration des actions de l'Etat.\*

► Rachid Hallaouy, journaliste

## **Et si on parlait santé ?**

Le monde rural concentre 74 % des infrastructures sanitaires du Maroc, soit 1 942 unités. Il n'en demeure pas moins que l'accès des populations rurales enclavées aux soins médicaux se pose avec beaucoup d'acuité du fait de l'enclavement de certaines régions rurales. Selon les statistiques du Ministère de la Santé, environ 25 % de la population rurale se retrouve à plus de 10 km d'un établissement de santé et 43 % à plus de 6 km. Conséquence, le taux de mortalité maternelle en milieu rural est deux fois plus important qu'en milieu urbain et le taux d'accouchement en milieu surveillé ne dépasse pas les 55 % chez les femmes de provenance rurale. Par ailleurs, le monde rural manque cruellement de ressources humaines. Selon un rapport du CESE de 2013, on comptait 1 médecin pour 11 345 habitants en milieu rural contre 1 pour 8 111 en milieu urbain. Ainsi, la garantie d'un meilleur accès aux soins à cette population rurale passe, d'une part, par l'extension des établissements de soins de santé de base dans les zones enclavées, défavorisées et d'accès difficile. Il est prévu la réouverture de 73 établissements médicaux antérieurement fermés et la création de nouveaux. D'autre part, par une augmentation des équipes mobiles et des caravanes médicales qui sont adaptées au système de soins en milieu rural. Enfin, affecter davantage de personnel dans le milieu rural fait partie des objectifs. En 2015, 70 % des nouveaux recrutements de professionnels de santé seront affectés aux zones rurales. Dans le même sillage, l'INDH, à travers les unités Dar Al Oumouma, destinées à améliorer les conditions d'accouchement des femmes en milieu rural et à leur assurer un hébergement avant et après l'accouchement, contribue à l'amélioration de la santé des femmes en milieu rural. Enfin, à noter que sur les 8,1 millions de marocains bénéficiaires du dispositif Ramed, 47 % résident dans les zones rurales.

### « L'école reste loin d'être attractive »

Mohamed Zaari, Directeur Général, chargé du déploiement des programmes à la fondation Zakoura.



#### **Conjoncture :** Qu'en est-il de la situation de l'éducation dans le monde rural ?

**Mohamed Zaari :** Malgré tous les efforts fournis par l'État et la société civile, il s'avère qu'aujourd'hui les objectifs fixés par la Charte nationale de l'Éducation et de la Formation et le plan d'urgence n'ont pas été atteints. En effet, en 2013/2014, le nombre d'enfants préscolarisés s'élevait à 745 991, soit un taux de 64,3 %. L'écart de ce taux entre les régions est remarquablement grand. A titre d'exemple, il a atteint 79% dans la région du Grand Casablanca, alors que dans la région de Gharb chrarda, il n'était que de 24,40 %. De plus, le rapport national sur les objectifs mondiaux pour le Développement stipule que 36,7% de la population de plus de 10 ans était analphabète en 2012 au Maroc, ce taux s'élève à 51,2% en milieu rural. Près de 400 000 enfants abandonnent l'école chaque année et seuls 65% des inscrits au primaire achèvent leur cycle collégial. Des chiffres alarmants qui sont à l'origine de la dégradation de la place du Maroc dans le classement mondial de l'Indice de Développement Humain (du 117<sup>ème</sup> rang en 1995 au 129<sup>ème</sup> en 2014 sur un total de 187 pays).

#### **Selon vous, y a-t-il eu pour autant des avancées notoires ? Si oui, à quel (s) niveau (x) ?**

Plusieurs initiatives et mesures importantes ont été lancées au cours de ces quinze dernières années. En premier lieu et parallèlement à la mise en place des académies régionales de l'éducation et de la formation, une réflexion a été menée par une commission nationale appelée COSEF (commission spéciale de l'éducation et de la formation) qui a abouti en 2000 à l'élaboration d'une Charte nationale de l'Éducation et de la Formation. Cette Charte nationale a défini plusieurs objectifs décennaux comme la généralisation dès 2004 de la préscolarisation des enfants de 4 à 6 ans au niveau de tout le Maroc, la réduction du taux global d'analphabétisme des populations âgées de plus de 10 ans de 20% à l'horizon 2010 et l'éradication totale de ce phénomène à l'horizon 2015 ou encore d'assurer l'éducation à tous les enfants non scolarisés ou déscolarisés à l'horizon 2010. En second lieu, un plan d'urgence 2009-2012 de l'Éducation Nationale définit les mesures devant conduire à une généralisation de la préscolarisation et à la scolarisation de tous les enfants de moins de 15 ans sans toutefois prévoir de plan d'action spécifique pour l'éducation non formelle et l'alphabétisation.

#### **Quelles sont les principaux maux de l'enseignement dans le rural par rapport à l'enseignement dans le monde urbain ?**

La proximité de l'établissement scolaire reste toujours un des pro-

blèmes majeurs, de même que l'absence des sanitaires dans la plupart des établissements, l'adoption des classes multi-niveaux au regard du manque de ressources nécessaires et le nombre d'élèves élevé. L'origine des enseignants fait défaut et empêche d'avoir une bonne intégration de l'instituteur et un bon contact avec la cible. On peut ajouter l'absentéisme des professeurs, qui reste l'une des réclamations principales des parents et la formation des ressources qui manque d'un plan de formation continue.

#### **Néanmoins l'école reste-t-elle attractive auprès des parents, des enfants et des filles en particulier ?**

L'école est loin d'être attractive et ce pour plusieurs raisons comme la non-adaptation des horaires dans certaines zones, surtout à 18h l'hiver, l'inadaptation des programmes et du contenu, le manque d'activités parascolaires, les méthodes pédagogiques trop classiques et pas innovantes, sans parler de l'éloignement de l'école de l'habitation, principal handicap de la scolarisation des filles.

#### **Et de votre côté, comment faites-vous pour rendre l'enseignement attractif ?**

Pour que notre école soit attractive, on a adopté les éléments suivants : un plan de formation initiale et continue de l'équipe enseignante, la mise en place d'une approche participative avec l'implication des parents et de la population locale durant toutes les phases du projet de l'école, du choix du site, de l'instituteur en passant par la définition des horaires. Pour ce qui est du contenu, le programme favorise les activités parascolaires comme le chant, le théâtre et les travaux manuels, sans oublier le civisme. De plus, la fondation adopte une approche pédagogique où l'enfant est le maître de son apprentissage. Il est au centre de l'opération éducative. Et pour finir, nous assurons un suivi permanent des indicateurs de performance de l'école et des élèves.

#### **Depuis quelques années, l'école privée gagne du terrain dans les villes, qu'en est-il en zone rurale ?**

Pas d'école privée en zone rurale sauf dans quelques centres ruraux mais cela reste très rare et non structuré.

#### **Un dernier mot ?**

Notre système a montré sa qualité, sa réussite, ses résultats et ses produits qui sont nos élèves qui deviennent aujourd'hui des cadres, des professionnels et des personnes autonomes. Ainsi, nous réfléchissons sérieusement à adopter ce modèle et à le généraliser surtout en zone rurale, zone toujours en besoin d'offre éducative de qualité. \*

► Propos recueillis par Rachid Hallaoui

DE QUEL  
CÔTÉ  
ÊTES-  
VOUS ?

DU CÔTÉ  
DE LA  
NATURE

AINIFRANE.MA | FACEBOOK.COM/AINIFRANE



# Infrastructures rurales

## Des impacts positifs sur les indicateurs sociaux des ruraux

**Le monde rural, longtemps marginalisé par les pouvoirs centraux, a cumulé des déficits sociaux importants : manque de routes, faible accès à l'eau, l'électricité et autres services de base comme la santé et l'éducation.**

**L'**enclavement et le nonaccès à certains services de base contribuent à la précarité des populations rurales. Face à cette situation, l'Etat a mis en place au cours de ces deux dernières décennies des stratégies visant à désenclaver le monde rural avec la mise en place de programmes de réalisation de routes rurales et d'accès à l'électricité et à l'eau. Ces infrastructures ont eu des impacts très positifs sur les conditions socio-économiques des populations. Le monde rural, longtemps marginalisé par les pouvoirs centraux, a cumulé des déficits sociaux importants : manque de routes, faible accès à l'eau, l'électricité et autres services de base comme la santé et l'éducation.

Cette situation a contribué à la précarité et la détérioration des indicateurs socio-économiques des populations concernées. Conséquence, le chômage, la précarité et l'exode rural n'ont cessé de vider le monde rural d'une partie importante de ses actifs. Constituant plus de 70 % de la population marocaine à l'aube de l'Indépendance, il ne concentre actuellement que 40 % de celle-ci. Face à cette situation, des politiques volontaristes visant à développer les infrastructures rurales, favoriser les échanges et la commercialisation des productions agricoles et à réduire les inégalités entre zones urbaines et zones rurales et donc contribuer à la fixation, autant que possible, des populations sur place, ont été mises en place au cours de ces 20 dernières années par l'Etat marocain dans le cadre de la politique de développement du monde rural.

### **Des routes pour désenclaver le rural**

Dans ce cadre, conscient que l'enclavement constitue l'un des obstacles majeurs à surmonter pour entreprendre toute action de développement intégré du pays, un accent particulier a été mis sur la réalisation des routes et des pistes

qui sont essentielles pour l'aménagement du territoire, l'accompagnement des projets d'investissement, l'accès des populations aux services de base (centre de santé, écoles, etc.), la valorisation des ressources naturelles locales, l'approvisionnement des régions rurales et au développement des échanges avec le monde urbain. C'est dans cette optique que le Ministère de l'Équipement et des Transports a mis en place, au milieu des années 1990, une stratégie à long terme visant le désenclavement des zones rurales via le développement du réseau routier (routes nationales, secondaires et provinciales). C'est ainsi qu'a été lancé le premier Programme National des Routes Rurales (PNRR-1) couvrant la période 1995-2005). Cette initiative a permis de faire passer la moyenne des routes rurales construites ou aménagées à plus de 1 000 km/an sur la période 1995-2005, contre à peine 300 km/an auparavant. Grâce PNRR-1, 11 236 km ont été réalisés sur la période permettant de porter le taux d'accessibilité du monde rural à 54 % en 2005.

Ces résultats satisfaisants ont conduit les pouvoirs publics à lancer le PNRR-2 couvrant la période 2005-2012 avec un objectif de réalisation de 15 500 km en linéaire pour permettre le désenclavement de 3 millions d'habitants, porter le taux d'accessibilité à 80 % et réduire les disparités entre les provinces. En 2012, 13 100 km de routes linéaires avaient été lancés (9 358 km mis en service), le taux d'accessibilité a été porté à 74 % et le désenclavement a bénéficié à 2,5 millions de personnes supplémentaires. Toutefois, l'objectif initial n'étant pas atteint, le PNRR-2 a été prolongé à fin 2015. Actuellement, le linéaire global du PNRR-2 réalisé et lancé dépasse 14 300 km, soit plus 92,25 % du programme initial.

En tout, ce sont plus de 28 000 km de routes rurales en linéaire qui ont été réalisées. Celles-ci ont eu des impacts socio-économiques très importants : augmentation du trafic journalier (x5),

**le développement des routes rurales a été un peu éclipsé par l'intérêt porté à l'extension du réseau autoroutier.**

diminution du coût de transport des personnes et des marchandises de plus de 42 %, amélioration des indicateurs sociaux-économiques (taux de scolarisation de +11 points à 78 %, accès des femmes aux centres de santé (+80 %), amélioration du revenu mensuel par ménage (+39 %) ou encore la baisse des prix des produits de base (-14 %). Le coût de ces réalisations de ces projets tourne autour de 17 milliards de dirhams. Outre les apports de l'Etat, la réalisation de ces routes a bénéficié des concours d'une douzaine de bailleurs de fonds : Fonds Hassan II, Banque Mondiale, BEL, AFD, BAD, Fonds Koweïtien, BID, JICA, Fades, Fonds OPEP, la Commission Européenne ou encore la Coopération Italienne. Reste que la qualité du réseau laisse à désirer. A peine un peu plus de la moitié est jugée de bonne qualité. Du coup, la tutelle compte faire de la maintenance du réseau un axe essentiel de sa nouvelle stratégie routière. Il faut dire qu'au cours de ces dernières années, le développement des routes rurales a été un peu éclipsé par l'intérêt porté à l'extension du réseau autoroutier et des voies express. Le réseau des voies express devrait atteindre 1 014 km à fin 2015 et celui des autoroutes un linéaire de 1 800 km à fin 2015. Après avoir reliés par l'autoroute le nord (Tanger) au sud (Agadir) via Fès, Rabat, Casablanca et Marrakech, et Fès à Oujda à l'ouest, les nouveaux tronçons Béni Mellal-Khouribga, Khouribga-Berrechid, El Jadida-Safi et le projet d'autoroute Béni Mellal-Fès/Meknès avec une extension jusqu'à Errachidia traverseront le monde rural et contribueront très positivement à son désenclavement en constituant des compléments indispensables au réseau de routes rurales

### **95 % d'accès à l'eau potable**

Si des résultats positifs ont été obtenus au cours de ces deux dernières décennies en matière de désenclavement du monde rural, les meilleurs résultats sont certainement ceux relatifs à l'accès à l'électricité et à l'eau potable. Le Programme d'Approvisionnement Groupé en Eau potable des populations Rurales (PAGER), lancé en 1995 a permis d'améliorer significativement l'approvisionnement en eau potable en milieu rural. Au départ, le PAGER reposait sur deux systèmes d'accès à l'eau potable : la réalisation des points d'eau aménagés à partir d'un ouvrage de captage (puits, forage...) et des points d'eau (bornes fontaines) alimentés à partir des conduites régionales. Puis, le système a évolué vers la réalisation de branchements individuels à domicile.

Les résultats du PAGER sont satisfaisants. En 1994, une année avant le lancement du programme, seulement 14 % environ de la population rurale avait accès à l'eau potable et le reste continuait à s'alimenter à partir de points d'eau traditionnels parfois très distants et dont les

**Le réseau des voies express devrait atteindre 1 014 km à fin 2015 et celui des autoroutes un linéaire de 1 800 km à fin 2015.**

conditions sanitaires n'étaient pas toujours pas garanties. En 2002, le Gouvernement a décidé d'accélérer la mise en œuvre du PAGER en invitant l'Office National de l'Eau Potable (ONEP) à intensifier ses investissements pour couvrir les besoins en eau potable de toutes les populations rurales. En 2004, le taux d'accès à l'eau potable avait atteint 60 %. Mais, on était encore loin de l'objectif de généralisation de l'accès à l'eau potable du monde rural fixé pour 2010. Grâce à l'accélération du programme, ce taux a été porté à hauteur de 94 % à fin 2013 permettant la couverture de 12,6 millions d'habitants du monde rural. L'objectif est d'atteindre un taux de 96,5 % en 2017. Pour y arriver, l'Etat, via l'ONEP prévoit la réalisation d'une vingtaine de réseaux de distribution d'eau potable par an au niveau des chefs-lieux des communes rurales et la mise en œuvre d'un programme de réhabilitation et de mise à niveau des points d'eau défaillants. A noter que le financement du PAGER a été assuré à travers les contributions des collectivités territoriales et des usagers bénéficiaires, du budget général de l'Etat, des dons et des prêts concessionnels des institutions et organismes internationaux (BAD, BERD, Banque Mondiale, AFD, BID...).

### **99 % de taux d'électrification**

Au même titre que l'accès à l'eau potable, les pouvoirs publics ont lancé en 1996 le Programme d'Electrification Rurale Global (PERG). Au départ, ce programme devait s'étaler sur 15 ans, avec l'objectif de porter le taux d'électrification rurale à 80 % à l'horizon 2010, à raison de l'électrification de 1 000 villages/an, soit 100 000 foyers par an pour un budget annuel de 1 milliard de dirhams. Rapidement, l'ONEP a revu ses ambitions à la hausse en projetant une cadence de 1 500 village/an pour un budget annuel de 1,5 milliard de dirhams. Les résultats obtenus par le PERG son exceptionnels. A fin 2014, le programme a permis l'électrification de 38 489 villages via le réseau électrique permettant l'accès à 2 067 109 foyers et l'équipement en kits photovoltaïques de 51 559 foyers dans 3 663 villages. Du coup, le Taux d'Electrification Rural (TER) a atteint 98,95 %, contre à peine 18 % en 1995. Au-delà du taux d'électrification, le PERG qui répond aux ambitions de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), a contribué à améliorer le quotidien des populations rurales avec l'installation d'un nouveau mode de vie : équipement des ménages (télévision, réfrigérateur), développement d'activités nouvelles, hausse du taux de scolarisation, meilleur accès aux soins. Toutefois, si beaucoup a été fait, beaucoup reste à... faire.\*

► Rachid Hallaouy, journaliste

# «Si le monde rural change, c'est tout le Maroc qui évolue»

**Mehdi Alioua, Docteur en Sociologie, Professeur Assistant à Sciences Po Rabat de l'Université Internationale de Rabat.**



## **Conjoncture :** Quel regard portez-vous sur le monde rural ?

**Mehdi Alioua :** A l'image du Maroc, c'est un monde en pleine transition. Mais cela est encore plus fort, même si très peu de personnes s'en rendent compte, parce que le Maroc est traditionnellement une société rurale, avec ses hiérarchies, ses codes, ses croyances ou encore ses tribus. Si le monde rural change, c'est tout le Maroc qui change ! La société marocaine s'est organisée autour de pratiques sociales, souvent érigées en valeurs de manière péremptoire alors que les pratiques évoluent plus vite que les valeurs, produites par les formes d'organisations de l'économie rurale. Les nombres de compromis possibles dans cette économie rurale étaient limités, ce qui impacta fortement les manières d'organiser la solidarité, notamment au niveau de la famille, dont les femmes ont pour rôle d'en être le pilier d'où la crainte que l'émancipation féminine détruise les solidarités familiales, mais aussi au niveau de la propriété, de l'héritage, des hiérarchies sociales et des manières d'exercer le pouvoir. Aujourd'hui, tout cela est complètement chamboulé.

## **Quand on nous dit que le Maroc est devenu un pays urbain, est-ce à dire que les campagnes continuent à produire de l'exode rural ?**

Le terme « exode rural » ne convient plus, si tant est qu'il est convenu un jour, pour deux raisons principales. La première, qui permet de répondre aussi à votre question, est que si les ruraux continuent d'affluer en grand nombre en ville, ils gardent un lien très fort avec leur lieu d'origine et leur famille laissée derrière eux. Cela ressemble plus à une migration qu'à un exode collectif, même si, au bout d'un certain temps, des membres de la famille finissent par rejoindre la personne ayant migré vers les villes. En fait, c'est un système de circulation migratoire où les personnes travaillent en ville, envoient une grande partie de leurs revenus au « bled » et y retournent régulièrement, notamment à l'occasion de l'Aïd El Kébir où ils y séjournent durant un mois entier. D'ailleurs, il faut noter que les taux de natalité connaissent géné-

ralement un petit pic à cette période ! La deuxième raison, c'est que nous vivons aujourd'hui une phase que je nomme « urbanisation rurale ». Le nombre de petites villes a explosé dans les campagnes et leur démographie connaît des taux de croissance « flirtant » souvent avec les 70 %. Souvent, ces villes sont investies par les populations environnantes qui réussissent à s'y installer grâce aux fonds envoyés par les migrants travaillant dans les grandes villes marocaines ou à l'international. Ces familles sont attachées à leurs terres, mais préfèrent la vie urbaine.

## **Selon vous, les populations rurales ont-elles tiré profit du développement du pays ?**

Certaines catégories de populations, oui, notamment avec le phénomène d'urbanisation, mais une grande partie, si ce n'est la majorité, vit encore dans des conditions de grande précarité. Le développement du Maroc a été concentré sur certains pôles urbains et industriels, notamment sur l'axe Casa-Rabat. Les campagnes sont les parents pauvres du développement, ce qui ne permet pas de réduire les très fortes inégalités sociales, qui sont aussi des inégalités territoriales.

## **Considérez-vous que la jeunesse du monde rural à des aspirations identiques à celle des villes ?**

Complètement identiques, dont l'un des leitmotivs serait le suivant « émancipation individuelle dans le cadre du respect de la famille ». Obéir aveuglément aux anciens devient insupportable pour la majorité écrasante de la jeunesse marocaine, qu'elle soit rurale ou urbaine. La volonté de choisir son destin, de chercher sa vie comme disent certains, est très forte. Cela se traduit clairement dans le recul de l'âge au mariage, autour de 30 ans en ville et autour de 27 ans dans les campagnes. Ce n'est pas uniquement pour des raisons matérielles, tel que c'est souvent présenté, mais bien parce qu'on cherche « l'âme sœur » et le « bon moment » pour se marier, ce qui signifie aussi qu'on a envie de prendre le temps de vivre sa vie. Pour donner un exemple, ma grand-mère s'est mariée à 15 ou 16 ans (l'état civil n'étant pas trop au point à son époque) avec mon grand-père qui avait 18 ans. Ce Maroc-là, il ne persiste que dans la mémoire des anciens qui sont entrain de partir les uns après les autres...

### Et la femme rurale, la famille rurale, a-t-elle traversé des changements de fond ?

C'est compliqué car les femmes ont la mission d'assurer la solidarité familiale, elles sont même les piliers de la tribu chez beaucoup de populations amazighs. Or, elles se marient de plus en plus tard, font de moins en moins d'enfants et sont aussi, dans certains cas, devenues souvent des chefs de famille. Comme je l'ai décrit, les hommes partent travailler en ville ou à l'international et envoient de l'argent à leur femme. Ce sont elles qui gèrent l'argent ainsi que la vie quotidienne. Même si les hommes s'arrangent pour maintenir le contrôle, notamment à travers les anciens, cela est souvent compliqué. Cela crée des tensions, voire des conflits, mais ces derniers donnent lieu à plus d'émancipation féminine, et les données en la matière parlent d'elles-mêmes. Et puis, les femmes du monde rural migrent elles aussi, et de plus en plus, et pas seulement pour rejoindre leur époux, mais pour travailler. D'ailleurs, les chiffres connus sur les transferts des migrantes internationales montrent que le volume tend à rejoindre celui



des migrants internationaux. Nous ne savons pas grand-chose sur les femmes migrantes dans nos villes, mais nous pouvons faire l'hypothèse d'un processus identique. Ce qui a pour effet de bouleverser les hiérarchies.

**« Les hommes partent travailler en ville ou à l'international et envoient de l'argent à leur femme. Ce sont elles qui gèrent l'argent ainsi que la vie quotidienne. »**

**Face aux influences de la mondialisation et des technologies, faut-il s'attendre à de nouvelles mutations profondes dans le rural ?**

Oui, cela a déjà commencé et la mondialisation ne fera qu'accélérer ce changement... \*

► Propos recueillis par Rachid Alaoui

**Auberge Kasbah Merzouga**

- Hôtel - Restaurant - Snack
- Bar - Terrasse
- Piscine - Organisation Bivouac
- Excursion en Dromadaire et en 4x4

B.P.N° 49 Merzouga  
Centre Merzouga - Tél : +212 5 35 57 63 22  
Fax : 05 35 57 84 87 - Chez\_sadoq@hotmail.com

[www.auberge-kasbah-merzouga.com](http://www.auberge-kasbah-merzouga.com)  
GSM: +212 6 61 21 61 07

## Tourisme rural Un potentiel sous-exploité

La pratique du tourisme rural au Maroc remonte au début des années 1970, période où l'on a assisté à une hausse des séjours de touristes dans les auberges rurales, guidés par la pratique d'un bon nombre d'activités : randonnées, pêche, chasse, ski.



© DR

**F**orêts immenses, mer, désert, dunes de sable, montagnes, vallées et cours d'eau, le Maroc a tout pour être une véritable destination des amateurs de tourisme vert dans le monde rural.

Toutefois, ce potentiel de l'arrière-pays reste faiblement exploité. La pratique du tourisme rural au Maroc remonte au début des années 1970, période où l'on a assisté à une hausse des séjours de touristes dans les auberges rurales, guidés par la pratique d'un bon nombre d'activités : randonnées, pêche, chasse, ski. Il faut savoir que le premier véritable projet de développement de tourisme de montagne initié par les pouvoirs publics a été réalisé au niveau de la province d'Azilal en 1983, contribuant à la mise en place d'un Programme de Développement du Tourisme en Montagne (PDTM) en 1987.

C'est dans ce sillage qu'une prise de conscience de l'importance du développement d'un tourisme vert, ou écotourisme, durable et donc

respectueux des environnements naturels, des ressources et du bien-être des populations, a eu lieu progressivement. Et c'est pour accompagner cette évolution que les pouvoirs publics ont mis en place, en 2006, le Comité Marocain du Tourisme Responsable (CMTR) dans le but de concilier environnement et développement. Plus largement, l'objectif était de diversifier l'offre touristique en combinant le balnéaire, le culturel et le naturel avec l'écologie. Illustrant la volonté de l'Etat de mettre en avant les ressources naturelles et rurales dans le cadre d'un tourisme respectueux de l'environnement, dans la Vision 2020 du secteur touristiques, à côté de « Azur 2020 », « Patrimoine et héritage », « Niches à forte valeur ajoutée », « Animation, sport, loisir », « Biladi », il y a eu l'ajout d'un volet « Green-éco-développement durable » qui vise à faire découvrir aux touristes les trésors naturels et culturels riches de l'arrière-pays rural et participer au développement durable des différentes régions du Royaume.

### Randonnées en montagne prisées

Et ce ne sont pas les potentialités qui manquent. Au Nord, les montagnes du Rif et leurs falaises qui se jettent dans la Méditerranée constituent des endroits magiques pour les randonneurs. De même, les touristes sportifs peuvent défier le Moyen et le Haut-Atlas, dont les plus hauts sommets peuvent culminer à plus de 4 000 mètres.

Ces régions du Nord sont également propices au développement d'un tourisme écologique et durable contribuant à l'essor des produits du terroir (fromage de chèvre, miel, huile d'olive...) permettant l'amélioration des conditions de vie des populations de la région. Le Sud n'est pas en reste, notamment dans les régions de Marrakech, Agadir et Ouarzazate où se développent plusieurs projets d'écotourisme rural offrant divers loisirs comme l'initiation à la fauconnerie, la randonnée VTT ou encore les balades guidées en montagne. Ces projets touristiques contribuent aussi au développement de la production des produits du terroir local : dattes, huile d'argan, miels, safran...

### Un tourisme rural éco-labellisé

Reste que s'il n'y a pas de statistiques relatives au tourisme vert et rural au Maroc, il n'en demeure pas moins que, selon les professionnels, environ 80 % des touristes ruraux ont une préférence pour le tourisme de montagne et les randonnées comptent parmi les activités les plus demandées. Ainsi, le nombre de randonneurs a progressé considérablement au cours de ces dernières années passant de quelques milliers en 1987 à plus de 60 000 en 1998 pour dépasser 145 000 en 2009 et plus de 350 000 actuellement. Cela a contribué au développement de nombreuses unités d'hébergement de montagne.

Il n'en demeure pas moins que si le Maroc dispose d'un énorme potentiel de développement de tourisme vert au niveau du monde rural, ce potentiel reste encore sous exploité. Pour développer l'offre, il faudra agir sur plusieurs facteurs : augmenter les capacités d'hébergement touristiques adaptés, aménager des circuits touristiques ruraux, développer l'animation (organisation d'événementiels spécifiques, valorisation des sites d'animation naturels, artisanaux, culturels, etc.), préserver l'environnement,

**80 % des touristes ruraux ont une préférence pour le tourisme de montagne.**

réhabiliter le patrimoine et développer les produits du terroir (huile d'argan, miel, fromage, dattes, etc.) pour accroître les retombées sur les populations locales. Il s'agit aussi de former et améliorer la qualité de services, etc. C'est dans ce cadre que s'inscrit la création du Réseau de Développement du Tourisme Rural (RDTR), initié par les porteurs de projets ruraux dans le Sud du Maroc et visant à développer les capacités, les circuits touristiques, la formation du personnel du monde rural, la création d'emplois afin de fixer les populations rurales et de créer un tourisme rural éco-labellisé pour améliorer la promotion des produits du tourisme rural et par ricochet l'économie régionale.\*

► Rachid Alaoui, journaliste

## *Les Jardins d'Enfants de la Bienfaisance*

**MERS SULTAN**  
(fondé en 1920)**MAARIF**  
(fondé en 1937)

**Inscriptions 2015/2016 ouvertes**  
Places disponibles  
Enfants de 2 à 6 ans

<b><u>NOS ATOUTS :</u></b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Tremplin vers les écoles primaires bilingues, françaises...</li><li>• Au coeur de Casablanca</li><li>• Pédagogie reposant sur l'évolution psycho-affective et psycho-motrice de l'enfant</li><li>• Longue expérience et savoir-faire</li><li>• Possibilité de déjeuner sur place et service de garde</li></ul>
<b><u>NOS VALEURS :</u></b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le bien-être de l'enfant</li><li>• Attention individuelle à chaque enfant (sur le plan affectif et dans le domaine des apprentissages)</li></ul>
<b><u>NOS ENGAGEMENTS :</u></b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Valorisation, autonomie et épanouissement de l'enfant</li><li>• Plaisir de transmettre et d'apprendre</li><li>• Développement de la personnalité de l'enfant au sein d'une collectivité : construction de l'être social citoyen du monde</li><li>• Activités innovantes, créatives et sportives</li></ul>

<b>CONTACT MERS SULTAN (CONDORCET) :</b>	<b>CONTACT MAARIF :</b>
<b>Mme Florence MONIOLLE, Directrice</b> 3-5, rue Halab. Tél : 0522 22 16 06 Mail : sfbcondorcet@yahoo.fr	<b>Mme Hélène GAMBIER, Directrice</b> 18, rue Kadi Iass. Tél : 0522 25 31 16 Mail : sfbmaarif@gmail.com

# « C'est le monde rural qui fait profiter l'économie nationale »

Interview de Mohammed Benmoussa, Economiste.



**Conjoncture :** Quelle appréciation faites-vous de l'environnement économique dans le monde rural ?

**Mohamed Benmoussa :** Cet environnement économique est incertain en raison de facteurs de vulnérabilité. Le monde rural est caractérisé par une double faiblesse : la volatilité et la disparité. D'un côté, la pluviométrie demeure le déterminant le plus important du niveau de la production agricole et donc du taux de croissance économique du Maroc. De l'autre, le secteur agricole est structuré autour d'une mosaïque d'opérateurs de tailles très inégales. Les grandes exploitations, souvent exportatrices, prospèrent grâce à l'industrialisation de leurs procédés de production, à la puissance financière de leurs propriétaires, à leur accès privilégié au crédit bancaire et aux privilèges fiscaux qui leur sont accordés. Quant aux petits fermiers, ils sont exposés de plein fouet aux aléas de la conjoncture nationale, aux soubresauts de la consommation nationale et à la faiblesse des prix producteurs en lien avec celle du pouvoir d'achat. Au niveau macroéconomique, sur les 10 dernières années, le secteur agricole a connu 5 années de récession. En 2014, le PIB agricole a reculé de 2,5 % et l'année en cours devrait renouer avec la croissance grâce à une bonne pluviométrie. La valeur ajoutée du secteur agricole devrait enregistrer une hausse de l'ordre de 10 %.

**Quels sont les principaux secteurs d'activités dans le rural ?**

Le secteur agricole regroupe plusieurs filières de production. Elles peuvent être sériées en 7 grandes activités : la production céréalière regroupant le blé tendre, le blé dur, l'orge et le maïs, les cultures sucrières avec la canne à sucre et la betterave, les légumineuses, les cultures maraîchères, les agrumes, la production d'olives et, enfin, la production animale regroupant la volaille, les bovins et les ovins, ainsi que des activités annexes comme la production de lait et d'œufs. Ces filières agricoles représentent ensemble une production nationale de l'ordre de 100 milliards de DH, soit près de 11% du PIB marocain. Le niveau de cette production a pratiquement doublé en l'espace d'une décennie. En dépit de cette croissance, la balance alimentaire du Maroc demeure déficitaire. Nos importations de produits alimentaires ont atteint près de 42 milliards de DH en 2014, soit 11% des importations totales du pays.

**Est-ce que le monde rural a pu structurer un modèle économique depuis la mise en place des politiques sectorielles ?**

Le Plan Maroc Vert affiche cette ambition, sans forcément y parvenir. Outre les problématiques de disparité de taille des exploitations agricoles et du déficit structurel de la balance alimentaire dont j'ai déjà parlé, force est de reconnaître que les résultats obtenus sont très en deçà des attentes et des objectifs. Certes, ce Plan essaie d'encourager l'investissement dans le secteur agricole, de favoriser l'agrégation des unités de production, de moderniser les exploitations, de soutenir une petite agriculture solidaire et de promouvoir les cultures du terroir. Mais les problématiques de pauvreté dans le monde rural et de précarité sociale restent entières. Et tant que le pouvoir d'achat des marocains et le niveau de la consommation nationale des produits agricoles ne permettront pas aux agriculteurs de vivre dignement de leur métier, le modèle économique restera fragile et vulnérable aux moindres fluctuations conjoncturelles.

**Et en matière de pouvoir d'achat ? A-t-il évolué ?**

Les données statistiques sont très limitées en la matière. Mais inutile d'être grand clerc pour s'apercevoir du grand dénuement dans lequel vit une partie de nos compatriotes, en particulier ceux qui sont dans le monde rural. Il suffit pour s'en apercevoir de faire le tour du pays et de visiter les contrées les plus éloignées. On est saisi par la simplicité de la vie de ces citoyens, par la modestie de leurs revenus, par le caractère rudimentaire des biens de consommation auxquels ils ont accès, par leur exclusion du droit à l'éducation et à la culture. Mais on est tout autant saisi par leur joie de vivre et leur grande dignité. En termes chiffrés, la dernière étude du HCP sur le pouvoir d'achat en zones rurales remonte à l'année 2007. Elle révèle que la dépense annuelle moyenne par personne dans le monde rural est pratiquement 50 % moins élevée que dans les villes : elle représente moins de 8 000 DH, contre près de 14 000 DH pour les citadins.

**Selon le HCP, le niveau de chômage est plus élevé dans l'urbain que dans le rural ?**

Nombre d'observateurs considèrent que la méthode de calcul du taux de chômage, et plus précisément celle qui permet de dénombrer les citoyens en activité, est très contestable. Il suffit

que vous exerciez un petit emploi temporaire et précaire pour que l'institut national de statistiques vous considère en activité et vous sorte des effectifs en situation de chômage. Peu importe la durée de cet emploi, le niveau de revenu qu'il génère ou son degré de précarité. Or dans le monde rural, ces emplois éphémères sont très courants, ce qui réduit mécaniquement le taux de chômage sans forcément refléter une réalité sociale.

### Et l'exode rural, toujours aussi soutenu ?

Je pense que oui. Le dernier recensement 2014 du HCP le montre clairement. En 10 ans, la population marocaine s'est accrue de 4 millions d'habitants en atteignant 33,8 millions de personnes, au moment où l'effectif de la population rurale se stabilisait à 13,4 millions de personnes. Il s'en suit naturellement une hausse significative du taux d'urbanisation, qui passe de 55 % en 2004 à 60 % une décennie plus tard. Mais encore une fois, la meilleure démonstration est l'observation empirique. Les bidonvilles, qui ne cessent de grossir en périphérie des villes ou dans les nouveaux centres urbains malgré le programme national de lutte contre l'habitat insalubre, en sont la meilleure preuve. Les scandaleux projets d'habitat social sans aucune vie sociale pour les résidents, lancés sans vergogne par les grands promoteurs privés avec l'assentiment des pouvoirs publics, démontrent aussi que les ruraux sont considérés comme des citoyens de seconde zone.

### Comment expliquez-vous que la santé de notre croissance soit largement tributaire de la santé de la saison agricole ?

Nous avons une économie « agrico-dépendante ». Lorsque le secteur agricole éternue, l'économie marocaine s'enrhume. A chaque fois que la pluviométrie n'est pas au rendez-vous et que le PIB du secteur primaire se rétracte, la croissance économique est systématiquement en berne. Les années 2012 et 2014 sont, à cet égard, une démonstration parfaite. La faible pluviométrie et les mauvaises récoltes agricoles durant ces deux années ont fait plonger le PIB agricole à -8,9 % et -2,5 % respectivement, tandis que le PIB national se rétractait à +2,7 % et +2,4 %. Manifestement, nos efforts pour développer notre industrie et nos services sont insuffisants. Nous devons donc renforcer notre tissu de



**« La dépense annuelle moyenne par personne dans le monde rural est pratiquement 50 % moins élevée que dans les villes. »**

PME, moderniser notre tissu industriel, développer nos exportations, améliorer notre compétitivité, demander des comptes au système bancaire sur sa politique de crédit, interroger la Banque Centrale sur sa politique monétaire, revoir la gouvernance des entreprises publiques, créer une économie de la connaissance ou encore développer l'industrie du tourisme et les services. Autrement dit, toute une politique économique qui puisse mettre la création de richesses et la redistribution équitable au cœur de ses préoccupations.

### Est-ce que pour autant le monde rural est le principal bénéficiaire de la croissance ?

C'est l'inverse qui est vrai. C'est le monde rural qui fait profiter l'économie nationale de sa dynamique de croissance. On l'a vu avec la dépendance du PIB national à l'égard de la pluie divine. Mais il est clair que les circuits économiques ne fonctionnent pas en vases clos. Une économie en croissance permet de stimuler la consommation nationale, ce qui a des effets vertueux sur les revenus des agriculteurs qui voient le fruit de leur travail mieux valorisé grâce à une plus grande consommation des produits agricoles et à une augmentation des prix. Mais nous devrions mieux répartir la richesse nationale en faveur des ruraux par une politique de redistribution qui leur soit plus favorable. Une vraie fiscalisation des profits des grandes exploitations agricoles, une réorientation des investissements publics vers les régions agricoles, un plan d'urgence pour les zones éloignées ou enclavées, un investissement public massif dans l'éducation pour le monde rural et un plan de développement du tourisme rural sont des mesures prioritaires pour que le bénéfice de la croissance économique profite à tous les Marocains, citadins et ruraux. \*

► Propos recueillis par Rachid Alaoui



[www.cfcim.org](http://www.cfcim.org)



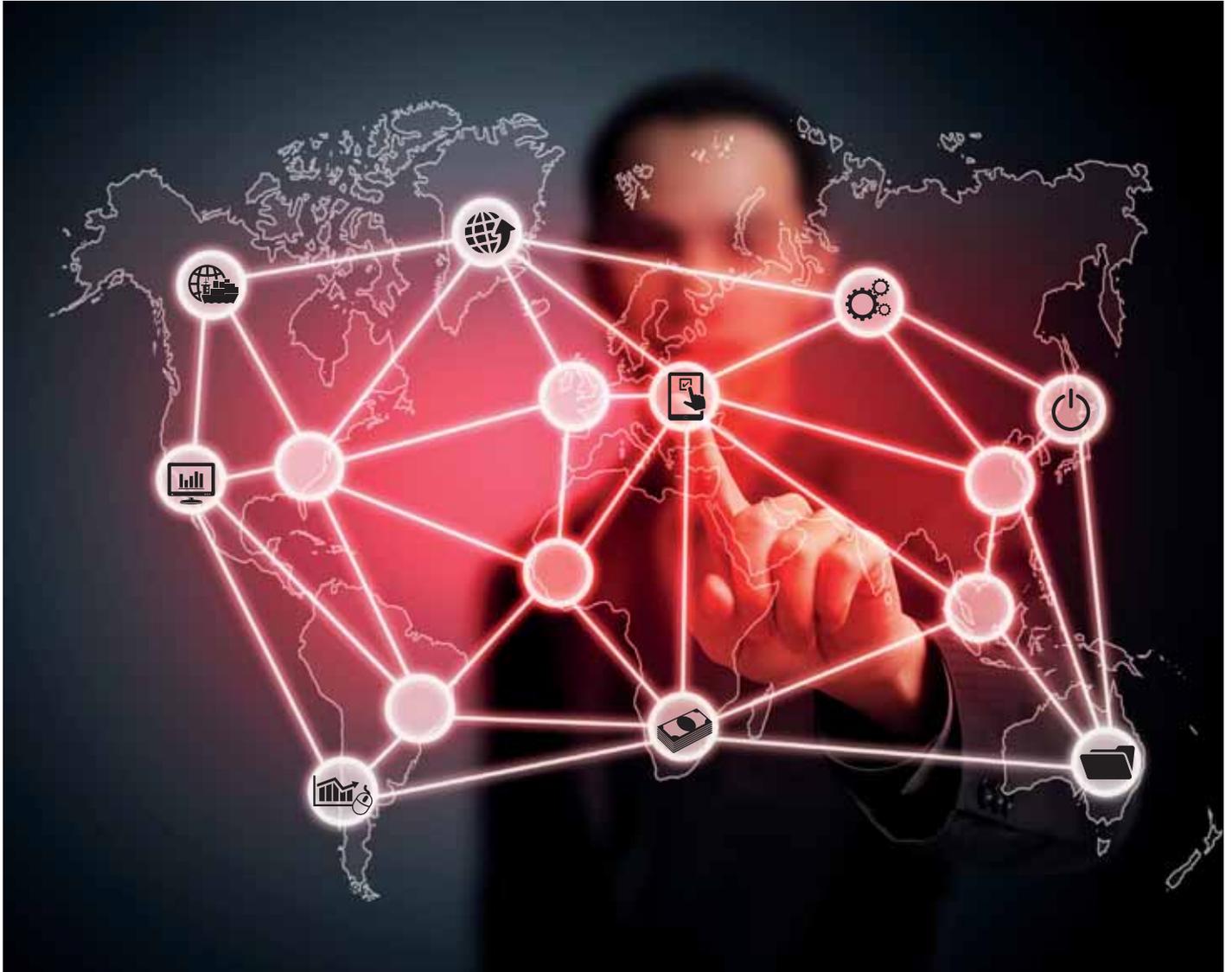
**Rejoignez une communauté d'affaires  
de près de 4 000 entreprises**



# PORTNET, LA GESTION OPTIMALE DE VOS OPÉRATIONS D'IMPORT-EXPORT

Société Générale, votre partenaire à l'international, vous invite dès à présent à utiliser Portnet pour la domiciliation de vos titres d'importation et vous accompagne dans vos démarches de souscription.

Pour en savoir en plus, consultez [www.portnet.ma](http://www.portnet.ma)



Votre entreprise a une dimension internationale ?  
Notre expertise n'a pas de frontières !

يدنا في يدك  
الشركة العامة  
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

**Trade Center International**  
**05 22 77 91 40**

# Regards d'experts

**Experts.** Chaque mois dans Conjoncture, des experts apportent leur regard sur des problématiques qui vous concernent. Vous aussi, participez à cette rubrique et partagez votre expertise au sein de notre communauté d'adhérents.

Contact : [conjoncture@cfcim.org](mailto:conjoncture@cfcim.org)



**Juridique SI** : l'heure de la cyberguerre est arrivée !

## SI : l'heure de la cyberguerre est arrivée !



Le Maroc a été la cible privilégiée de « Careto », une campagne de cyber-espionnage extrêmement avancée. Serions-nous donc entrés dans l'ère des cyberguerres ? Ce terme souvent exagéré est de plus en plus employé par les médias. Mais correspond-il vraiment à la réalité d'aujourd'hui ?

Frédéric Goux, Directeur Associé, SOLUCOM.

C'est une réalité : depuis le début du XXI<sup>ème</sup> siècle, le cyberspace est devenu le théâtre d'intenses affrontements virtuels. La Chine et la Russie sont suspectées de dérober régulièrement des secrets industriels et militaires en Europe et aux États-Unis, alors que ces derniers espionnent la planète entière, y compris parfois leurs propres alliés.

De son côté, le Maroc a été la cible privilégiée de « Careto », une campagne de cyber-espionnage extrêmement avancée. Serions-nous donc entrés dans l'ère des cyberguerres ? Ce terme souvent exagéré est de plus en plus employé par les médias. Mais correspond-il vraiment à la réalité d'aujourd'hui ?

### ►► L'ère des cyberconflits

Les incidents cyber ont beaucoup occupé l'espace médiatique ces dernières semaines. Le piratage de Sony a, pour sa part, marqué un tournant dans la portée des attaques informatiques. Celui-ci a détruit la quasi-totalité du système d'information de l'entreprise et a contraint ses employés à revenir au papier et au crayon pour travailler. Une vaste partie des données internes de l'entreprise a également été mise en pâture sur Internet. Jusqu'alors, le but de telles attaques était généralement de dérober des capitaux ou des secrets industriels. Mais dans ce cas,

l'objectif était clairement de mettre l'entreprise à genoux. L'affaire a d'ailleurs pris un tournant politique, les États-Unis ayant ouvertement accusé la Corée du Nord de l'attaque.

Aujourd'hui, les conflits cyber entre États sont largement répandus. En 2007, des sites du gouvernement, des banques, des médias et des opérateurs téléphoniques estoniens ont été victimes d'attaques par déni de service. La Russie est fortement soupçonnée d'être à l'origine de ces offensives ayant para-

**« Une attaque informatique pourrait donc constituer un acte de guerre si ses conséquences sont comparables à celles d'un conflit armé traditionnel. »**

lysé le pays. Entre 2007 et 2014, l'attaque « Careto » a notamment visé les institutions gouvernementales du Maroc avec un total de 384 attaques, ainsi que le Brésil (137), le Royaume-Unis (109), la France (53) ou encore l'Espagne (51). En 2013, ce sont les systèmes d'information de banques et de chaînes de télévision sud coréennes qui ont été bloqués par des attaques émanant de Corée du Nord. Plus récemment, l'opération

djihadiste #OpFrance, qui visait à détruire un maximum de sites français, avec pour exemple récent l'attaque de TV5 Monde, a montré à tous que désormais les conflits se propagent également dans le monde virtuel.

Pour le département de la Défense des États-Unis mais aussi pour le Ministère de Défense en France, le cyberspace est d'ailleurs devenu un cinquième domaine d'intervention, après l'air, la terre, la mer et l'espace. L'espace cyber est donc clairement devenu un terrain de

impose en effet l'application de régimes légaux et de règles de rapports mutuels entre États bien spécifiques. Dans le cas de l'attaque contre Sony, Barack Obama a fait redescendre la tension en précisant qu'il ne s'agissait pas d'un acte cyberguerre mais plutôt de « cybervandalisme ». Cette nuance n'est pas dénuée d'importance : en cas de guerre avérée, les clauses des contrats d'assurance auraient empêché toute indemnisation de l'entreprise !

La question de la contre-attaque se pose également : à partir de quand est-elle autorisée, et quelles formes peut-elle prendre ? Quels objectifs peuvent légitimement être visés par des cyberattaques ? Ce sont précisément les questions auxquelles a tenté de répondre, en 2012, le Centre d'excellence de cyberdéfense coopérative de l'OTAN (CCDCOE) de Tallin, en publiant un manuel juridique de cyberguerre. La position défendue est que de manière générale, le Droit des conflits armés établi lors des conventions de La Haye et de Genève s'étend au monde cyber.

Une attaque informatique pourrait donc constituer un acte de guerre si ses conséquences sont comparables à celles d'un conflit armé traditionnel, c'est-à-dire si son but est de « de blesser ou tuer des personnes, ou d'endommager ou détruire des objets ».

luttés permanentes...mais ces affrontements peuvent-ils être considérés comme des actes de guerre ?

### ►► Qu'est-ce que la cyberguerre ?

L'importance d'une définition précise du terme de « cyberguerre » n'est pas uniquement d'ordre linguistique. Derrière cette notion se cache un ensemble de questions juridiques et diplomatiques complexes. L'état de guerre

Cela signifie qu'une cyberattaque serait un acte de guerre à partir du moment où elle a des répercussions directes sur le monde physique.

C'est précisément le cas des attaques contre les systèmes d'information industriels, qui pilotent les systèmes de production de grands groupes manufacturiers, ou des infrastructures telles que des réseaux électriques ou des barrages. De telles agressions pourraient avoir un lourd coût humain et environnemental. C'est pourquoi les États imposent souvent des mesures de sécurité strictes à leurs Opérateurs d'Importance Vitale (OIV) ou aux sites dangereux classés Seveso (directive européenne imposant aux États membres de l'UE d'identifier les sites industriels présentant des risques d'accidents majeurs). En France, les travaux en cours sur la Loi de Programmation Militaire visent à préciser ces exigences. Le manuel entend également fixer des limites éthiques à la cyberguerre. Il préconise par exemple l'interdiction d'attaquer des hôpitaux ou des centrales nucléaires.

### ►►► Attaques de sites industriels

Les rédacteurs du manuel de Tallinn estiment qu'« aucun incident n'a été de façon claire et publique caractérisé par la communauté internationale comme ayant atteint le seuil d'une agression armée ». Pourtant, les attaques contre les systèmes d'information industriels sont aujourd'hui une réalité. En 2013 par exemple, des pirates se sont introduits sur le réseau de production d'une aciérie allemande et ont détruit plusieurs équipements en arrêtant les hauts fourneaux de façon inopinée.

Mais c'est sans conteste les attaques par le virus « Stuxnet », virus d'une complexité inédite qui aurait été mis au point par Israël et par les États-Unis, visant les programmes nucléaires Iranien et Nord-Coréen, qui ressemblent le plus à des actes de cyberguerre. L'attaque se matérialise par l'infection de systèmes de contrôle de turbines et de centrifugeuses d'enrichissement en uranium. Si l'attaque contre le programme nucléaire de Pyongyang n'a eu que peu d'impact,

elle a en revanche détruit plus de 1000 centrifugeuses de l'usine iranienne de Natanz et a considérablement retardé le programme nucléaire iranien. Si le CCDCOE ne considère pas cette attaque comme un acte de guerre, les experts sont divisés sur la question et certains considèrent qu'il s'agit d'un recours à la force illégal selon le droit international.

Par ailleurs, les principes de proportionnalité des contre-attaques et de protection des populations civiles préconisés par le droit international sont difficiles à respecter en cas de cyberguerre. Les attaques sont généralement difficiles à confiner : dans le cas de Stuxnet, le virus a été retrouvé en Chine, en Allemagne et en Indonésie.

Certains considèrent qu'une nouvelle législation est à mettre en place pour cadrer les affrontements cyber. Le sommet de l'OTAN au Pays de Galles en 2014 a d'ailleurs fait ressortir des positions différentes de celles défendues dans le guide de Tallinn. Il a été affirmé que « les cyberattaques peuvent atteindre un seuil susceptible de men-

cer la prospérité, la sécurité et la stabilité des États et de la zone euro-atlantique [et] leur impact sur les sociétés modernes pourrait être tout aussi néfaste que celui d'une attaque conventionnelle ». Comment en effet ne pas parler de guerre dans le cas d'une attaque d'une place financière, qui pourrait provoquer une crise économique aux conséquences catastrophiques ?

Ces désaccords montrent à quel point les limites restent floues. Les lois internationales sont généralement dictées par la conduite et par les réactions des États : les véritables règles de la cyberguerre mettront du temps à être établies et risquent d'évoluer avec le temps. Quoi qu'il en soit, nous observons dès à présent que les Systèmes d'Information d'importance vitale seront des cibles privilégiés de ces conflits nouveaux. La mise en œuvre de stratégies de cyberdéfense apparaît donc comme un impératif pour les entreprises et les États, qui ne doivent pas attendre la survenue d'une véritable cyberguerre pour se protéger. \*

**Instru Mar**

# L'instrumentation au maroc

**LabTech** **GBC** **SKALAR** **MILESTONE**

13, rue des 12 Mètres, Appt N° 1- 1<sup>er</sup> étage  
20 020 Casablanca Maroc  
Tél.: 05 22 47 27 40 - 05 22 47 22 16 Fax : 05 22 47 27 41  
Instrumar@instru-mar.com

## Le recouvrement de créances, une prestation de la CFCIM.

Beaucoup d'entreprises doivent faire face à des impayés, c'est pourquoi la procédure de recouvrement des créances est une procédure essentielle pour aider les entreprises à faire face à ce type de comportement. Pour optimiser les résultats et sortir de façon plus efficace de cette impasse, qui peut mettre en danger les comptes de la société, un créancier peut s'adresser à un tiers pour réclamer à son débiteur le paiement d'une somme due. Selon la récente étude publiée par Coface, CFCIM, Inforisk et BMCI, 56 % des entreprises marocaines interrogées ne respectent pas le délai de paiement légal et vont jusqu'à 30 jours après la date contractuelle pour payer leurs factures. Ce rallongement des délais de paiement est le plus visible au niveau du secteur privé : 63 % des sociétés déclarent une augmentation de la durée des retards de paiement, particulièrement dans le secteur du BTP. La Chambre

Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM) propose une prestation de recouvrement de créances à destination de ses adhérents.

### Les engagements :

- Obtenir un règlement rapide de votre créance et ce, qu'elle qu'en soit sa nature : facture, chèque ou loyer impayé, effet de commerce, obligation contractuelle.
- Mettre en place des moyens de pression pour garantir le paiement de la créance.
- Prise en charge de votre dossier par un spécialiste dans le recouvrement amiable et la négociation de créance.

### Les + de la prestation :

- Bénéficier du statut de la CFCIM pour un recouvrement rapide et fiable.
- La meilleure tarification du marché

pour une offre en recouvrement de créance auprès des correspondants de l'entreprise.

- Un moyen efficace pour sécuriser l'ensemble de vos ventes et être indemnisé en cas d'impayés.
- Des relations commerciales préservées avec votre client tout en assurant votre recouvrement.
- A la moindre irrégularité dans le versement, nous intervenons immédiatement en effectuant des relances.
- Réduction des frais de recouvrement.
- Limitation des intermédiaires en ayant un seul interlocuteur qui se charge du dossier.

**Contact : Khalid IDRISSE KAITOUNI**

**Directeur de l'Appui aux Investisseurs et de la Création d'Entreprise**

**Tél. : 00 212 5 22 43 96 04**

**E-mail : kidrissi@cfcim.org**

## L'association du mois

### Depuis plus de 10 ans, les usagers de drogues dures de Tanger sont pris en charge quotidiennement par l'association Hasnouna et son Centre Médico-Psychologique.

La région de Tanger est la région la plus touchée par la circulation de la drogue au Maroc. Aux portes de l'Europe, les villes de Tanger, Tétouan et Nador et les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla sont au carrefour des routes migratoires africaines, des lieux de trafics en tous genres. A Tanger, l'association Hasnouna vient en aide à 2000 usagers de drogues injectables pour prévenir notamment la transmission du VIH et de l'hépatite C par des seringues infectées. En 2006, l'association a d'abord effectué une cartographie précise des sites de shoot pour identifier les zones de prévention et mieux connaître les usagers. Avec ces informations, Hasnouna obtient rapidement un financement du Fonds Mondial pour acheter le matériel d'injection et démarrer son activité avec une unité mobile, une voiture et quatre personnes qui sillonnent chaque jour les rues, les squats et les lieux publics des quartiers de Tanger à la rencontre des utilisateurs de seringues. Avec l'utilisation de kits stériles et la diminution du nombre d'injecteurs grâce à la méthadone depuis 2010, le nombre de porteurs du VIH à Tanger a considérablement diminué. Le Centre Médico-Psychologique



Hasnouna est le seul dans le Nord du Maroc et il reste insuffisant pour accueillir les usagers de cocaïne et d'héroïne de toute la région dont le nombre est estimé à plus de 10 000. Pour le Dr Essalhi, Vice-Président de l'Association de Soutien au Centre Médico-Psychologique (CMP) Hasnouna à Tanger et médecin-psychiatre-addictologue, il est difficile de dépasser les 30 % d'abstinence dans les centres de prise en charge d'usagers de drogue. La totalité des personnes soumise à un traitement médical de substitution (méthadone, morphine) ne prend plus d'héroïne mais demeure sous une dépendance médicalisée bien contrôlée sans effets secondaires notables sur la vie, ni sur la santé des patients. Depuis son ouverture en 2004, le centre a reçu plus de 3.300 personnes, 600 personnes qui sont complètement abstinentes et un millier de personnes y sont régulièrement suivies.

**Contacts : Association de Soutien au CMP Hasnouna, 18 Rue Moulay Driss Hasnouna-Tanger, Tel : 05 39 93 86 56**



Innovation  
that excites

**LOCATION LONGUE DURÉE\*** NISSAN  
RÉDUCTION DES COÛTS AVEC EN PRIME, LE BONHEUR DES COLLABORATEURS !



## NISSAN JUKE

LOCATION LONGUE DURÉE À PARTIR DE

**3 600** Dhs HT / MOIS



## NISSAN QASHQAI

LOCATION LONGUE DURÉE À PARTIR DE

**4 200** Dhs HT / MOIS



## NISSAN X-TRAIL

LOCATION LONGUE DURÉE À PARTIR DE

**6 700** Dhs HT / MOIS

\* 48 MOIS • 160 000 KM • ENTRETIEN & REMPLACEMENT DE 10 PNEUS

PHOTOS NON CONTRACTUELLES

CASABLANCA SAVV : Tél : 05 22 46 08 35

RESEAU AUTO HALL

AGADIR : Tél : 05 28 83 81 90/91/19 - 05 28 83 84 41 - BENI MELLAL : Tél : 05 23 48 31 19 - CASABLANCA ABDELMOUMEN : 05 22 86 36 32 - EL JADIDA : 05 23 37 37 22 - FES : 05 35 62 59 51

KENITRA : Tél : 05 37 37 99 66 - 05 37 37 31 26 - MARRAKECH I : Tél : 05 24 44 84 22 - MARRAKECH II : Tél : 05 24 35 47 20 / 42 12 / 44 56 - MEKNES : Tél : 05 35 55 12 70/72 - OUIDA : Tél : 05 36 52 40 20

RABAT : Tél : 05 37 72 58 46 / 05 37 73 08 95 - RABAT II : 05 37 29 08 82 / 36 40 / 04 73 - SAFI : Tél : 05 24 46 28 10 - SETTAT : 05 23 40 26 75 - TANGER : Tél : 05 39 39 40 56 / 38 61 - TETOUAN : Tél : 05 39 71 52 06 / 06 / 07

NISSAN.MA

GRUPE AUTO HALL

# #KOUN-HANI

Avec le crédit immobilier à taux variable plafonné



REPUBLIC S

## Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager !

\*Offre de prêt immobilier à taux variable plafonné valable jusqu'au 27 juillet 2015, jusqu'à épuisement du stock pour un montant compris entre 500 000 Dhs et 5 millions de Dhs jusqu'à 25 ans. Pour un prêt de 800 000 Dhs sur 20 ans, TEG de 4,08% HT, vous payez mensuellement 5 013,39 Dhs TTC sur 240 mois (frais de dossier : 6 600 Dhs TTC, assurance : 41 067,84 Dhs TTC). Le coût global du crédit s'élève à 449 418,44 Dhs TTC. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par le Crédit du Maroc. Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours avant d'accepter définitivement la proposition d'offre de prêt, conformément aux dispositions de la loi 31-08 édictant les mesures de protection des consommateurs.



Tout ce qu'il faut savoir sur [www.cdm.co.ma](http://www.cdm.co.ma)



**Organisme Prêteur : Crédit du Maroc** : Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1 067 899 400 Dhs. **Siège social** : 48-58, boulevard Mohammed V - 20 000 Casablanca. **Service clientèle** : Au Maroc : 05 22 477 477 - A partir de la France : [02 10 00 56 19](tel:+33210005619). **Site web** : [www.cdm.co.ma](http://www.cdm.co.ma).  
**Organisme assureur** : Assurance Décès Invalidité garantie par la Compagnie d'assurance et de réassurance RMA WATANYA, entreprise régie par la loi 17-99 portant Code des Assurances. S.A. au capital de 1 796 170 800 Dhs - RC 15.207 - B3, avenue de l'Armée Royale - Casablanca - Maroc.

 **مصرف المغرب**  
**CRÉDIT DU MAROC**

— Le bon sens a de l'avenir —